

PEAAD

Bulletin



85 · décembre 2023

Association des Anciens Députés au Parlement européen

www.formermembers.eu



Activités de l'AAD

Visite d'étude de
l'AAD à Paris

Page 18



Focus

Les avantages de
l'Union européenne

Page 31

DANS CE NUMÉRO

03 Mot du président

04 PE au travail

ACTUALITÉ

06 Vers un nouveau Parlement
(*Andrea Manzella*)

07 Nous devons agir maintenant
(*Angelika Winzig*)

08 Le nouveau monde monétaire des BRICS+
(*Robert Goebbels*)

09 Le jumelage avec des villes ukrainiennes comme perspective d'avenir
(*Karin Junker*)

10 L'impératif de cohésion 2.0
(*Georgi Pirinski*)

11 Pourquoi l'unité irlandaise est une question européenne
(*Martina Anderson*)

12 Monarques dans une Europe démocratique
(*Roy Perry*)

13 L'océan, c'est la vie, préservons-le
(*Isabella De Martini*)

14 Enseigner l'Union européenne au-delà de ses frontières
(*Julie Ward*)

15 L'Europe à deux vitesses
(*Georgios Epitideios*)

ACTIVITÉS DE L'AAD

17 Coopération avec IUE/AHUE

18 Visite d'étude de l'AAD à Paris

21 Réseau des anciens députés

23 Visite sous la présidence de l'UE

DÉPÊCHES

27 Évènements à venir

27 Publications

27 Nouvelles des membres

28 AAD au travail

IN MEMORIAM

29 In Memoriam

FOCUS

32 La valeur ajoutée de l'Institut européen d'innovation et de technologie pour l'UE
(*Martin Kern*)

34 Le coût de la non-Europe: que peut accomplir une action commune ambitieuse?
(*Lauro Panella, Meenakshi Fernandes, Aleksandra Heflich, Lenka Jančová, Christa Kammerhofer-Schlegel, Klaus Müller, Cecilia Navarra, Jerome Saulnier et Zsolt Pataki*)

36 Bregrets
(*Richard Corbett*)

Couverture: © Adobe Stock

APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison du long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.

Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

COMITÉ DE RÉDACTION

Monica BALDI
Jean-Pierre AUDY
Edward McMILLAN-SCOTT
Teresa RIERA MADURELL
Paul RÜBIG

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK
Valerie RASKIN
Pilar RAMOS CARBONERO
Lisa Claire REICHERT

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu
Tél.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89



MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

En regardant dans le rétroviseur, je peux dire que je suis fier des réalisations de l'Association des anciens députés (AAD) et de ses membres, ainsi que des contributions qu'ils ont apportées au cours de l'année écoulée. À l'approche des élections européennes de 2024, il est d'autant plus important de poursuivre notre travail en tant qu'anciens parlementaires européens en faveur de la démocratie parlementaire et de faire valoir notre vision commune d'une Europe unifiée et efficace. C'est dans cet esprit que notre bulletin de décembre met en exergue les «avantages apportés par l'Union européenne». En ces temps géopolitiques difficiles, il est essentiel de se concentrer sur la manière dont nous pouvons rendre l'Union européenne plus forte.

Notre association est restée active tout au long de l'année et s'est engagée dans de nombreuses activités et programmes différents. L'un des temps forts de cette année a été notre visite d'étude en France, les 28 et 29 septembre, qui a remporté un franc succès. À l'invitation de Fabienne Keller, cheffe de file, j'ai eu l'honneur de présider une délégation composée de 27 membres de l'AAD issus de 13 pays différents. Au cours de la présidence française du Conseil de l'UE de 2022, seule une visite virtuelle avait pu être organisée en raison des restrictions en vigueur liées à la pandémie. Je tiens à exprimer ma gratitude aux représentants du gouvernement, de l'Assemblée nationale et du Sénat français pour les débats éclairants sur des sujets urgents tels que l'élargissement de l'Union, la crise sanitaire, l'essor de puissances étrangères impétueuses, le changement climatique et la crise énergétique. On retrouvera dans cette édition le compte-rendu de cette visite.

En outre, nous avons continué à développer nos relations fructueuses avec les bureaux de liaison du Parlement européen. Le bureau de liaison en Espagne nous a aidés à organiser notre événement Librorum, le 14 septembre, consacré à la publication du magazine *Tiempo de Paz* n° 148 intitulé «Europa: Construir el Futuro o Volver al Pasado» (Europe: construire l'avenir ou

retourner au passé) de Francisca Sauquillo. Le président Enrique Barón Crespo a coordonné cette édition. Il y fait valoir que, compte tenu des défis auxquels l'Union est actuellement confrontée, «la réponse à ces défis nécessite de renforcer l'Union européenne pour qu'elle soit un instrument utile au progrès des peuples d'Europe» (Enrique Barón Crespo, *Tiempo De Paz* n° 148, page 8). Juergen Foecking, directeur adjoint du bureau de liaison du Parlement européen en Espagne, participait à l'événement, ouvert par Monica Baldi, vice-présidente de l'AAD. Teresa Riera Madurell, secrétaire honoraire de l'association, présentait une introduction, tandis que Paul Rübiger, membre du conseil d'administration de l'AAD, animait une séance de questions-réponses.

Outre la visite d'étude de l'AAD en France, j'ai également eu l'honneur de conduire une délégation de 15 membres de l'AAD originaires de sept pays différents en Espagne du 18 au 20 octobre, à l'occasion de la présidence espagnole du Conseil de l'UE. Je tiens à exprimer ma gratitude aux représentants du parlement et du gouvernement espagnols qui ont pris part à des discussions animées sur de nombreuses questions critiques. Je souhaite également remercier Monica Stefania Baldi, vice-présidente de l'AAD, d'avoir dirigé la délégation le deuxième jour de notre visite, à Tolède, où nos membres ont rencontré le président des Cortes de Castille-La Manche pour discuter de la coopération entre l'Union et les autorités régionales. On retrouvera dans cette édition du bulletin le compte-rendu de cette visite.

Par ailleurs, je suis heureux de rendre compte du franc succès que continue de rencontrer le programme «Parlement européen au campus» sous la coordination de Michael Hindley et de Manuel Porto et Godelieve Quisthoudt-Rowohl, membres du conseil d'administration de l'AAD. Au cours de l'année à venir, huit autres projets sont déjà prévus dans le cadre du programme «Parlement européen au campus» et d'autres candidatures suivront. Je suis particulièrement fier du succès international du programme et de notre travail qui contribue à mieux faire

connaître l'Union auprès des jeunes. Je me réjouis par avance de votre enthousiasme constant pour le programme et de votre soutien continu à celui-ci en cette année préélectorale.

Les événements annuels de l'AAD avaient lieu cette année les 6 et 7 décembre 2023 au Parlement européen. Je remercie les députés européens, les membres de l'AAD et les invités qui y ont participé. Le 6 décembre, l'EPRS a organisé une table ronde empreinte d'émotion sur José María Gil-Robles, ancien président du Parlement et ancien président de l'AAD, qui a toujours largement soutenu le développement de l'association.

L'AAD poursuivra ses activités et ses réunions l'année prochaine, en commençant par une visite en Belgique les 8 et 9 avril 2024 à l'occasion de la présidence belge, parallèlement aux événements annuels de l'association qui se dérouleront les 9 et 10 avril 2024. Vous recevrez bientôt de plus amples informations sur les prochains événements de l'AAD en 2024 et je me réjouis d'ores et déjà de votre participation.

L'année 2024 sera marquée par de nombreux scrutins majeurs. Il s'agira d'une année très importante pour notre association. Les élections européennes offrent une excellente occasion de continuer à recruter de nouveaux membres. Je souhaiterais inviter les députés actuels qui quitteront le Parlement l'année prochaine à rejoindre notre communauté d'anciens parlementaires afin de continuer à œuvrer en faveur de l'unité de l'Union européenne et de contribuer au renforcement de la démocratie parlementaire grâce à nos programmes et à nos activités.

Permettez-moi de remercier tous ceux qui ont contribué à cette édition du bulletin.

Je vous souhaite d'excellentes vacances et vous présente tous mes vœux de santé et de réussite pour 2024!

Dr. Klaus Hänsch
Président de l'AAD

Dossiers clés

Les députés renforcent la protection des journalistes et des médias

(Session d'octobre - P9_TA(2023)0336)

Face à la montée des menaces contre les médias, le PE a adopté sa position sur une législation qui renforcera la transparence et l'indépendance des médias européens. Le PE veut obliger les États membres à garantir le pluralisme des médias et à protéger leur indépendance vis-à-vis des ingérences gouvernementales, politiques, économiques ou privées. Les députés souhaitent interdire toutes formes d'ingérences dans les décisions éditoriales des organes de presse et éviter que des pressions extérieures soient exercées sur des journalistes, comme par exemple, pour les obliger à révéler leurs sources, accéder à des contenus cryptés sur leurs appareils ou les cibler avec des logiciels espions.

Les députés approuvent une nouvelle norme pour lutter contre l'écoblanchiment

(Session d'octobre - P9_TA(2023)0352)

Les députés ont adopté une nouvelle norme volontaire pour l'utilisation d'un label "obligation verte européenne", une première mondiale. Le texte, adopté par 418 voix pour, 79 voix contre et 72 abstentions, établit des règles uniformes pour les émetteurs qui souhaitent utiliser la dénomination "obligation verte européenne" ou EuGB pour la commercialisation de leur obligation. Les règles permettront aux investisseurs d'orienter leur argent en confiance vers des technologies et des entreprises plus durables.

Une solution à long terme pour les besoins de financement de l'Ukraine

(Session d'octobre - P9_TA(2023)0363)

Le Parlement a amélioré et approuvé la proposition d'une facilité de 50 milliards d'euros pour soutenir la reprise, la reconstruction et la modernisation de l'Ukraine à partir de 2024. La facilité pour l'Ukraine s'inscrit dans la révision en cours du budget à long terme de l'UE, qui nécessite des ajustements. En effet, celui-ci a été diminué en raison des crises qui se sont succédé depuis 2021. Les députés insistent pour que la facilité, ainsi que l'ensemble de la révision du budget, soient adoptées dès que possible, car aucune disposition n'est encore prévue pour aider l'Ukraine à partir de 2024.

Budget de l'UE 2024 : relever les défis de l'année prochaine en stimulant la révision à mi-parcours

(Session d'octobre - P9_TA(2023)0367)

Les députés renforcent le budget de l'UE 2024 pour faire face aux retombées de l'agression russe contre l'Ukraine, soutenir les PME, la jeunesse et la recherche, et renforcer l'autonomie stratégique de l'UE. Dans leur projet de résolution adopté, les membres de la commission des budgets soulignent "que la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, faisant suite à la pandémie a entraîné d'autres conséquences économiques et sociales substantielles pour les peuples d'Europe et du monde entier, poussant à la hausse l'inflation, générant l'insécurité énergétique, faisant grimper les prix des denrées alimentaires et de l'énergie et entraînant une crise du coût de la vie pour des millions de personnes, en particulier pour les plus vulnérables".

La Serbie et le Kosovo doivent désamorcer la situation dans le nord du Kosovo

(Session d'octobre - P9_TA(2023)0372)

Le PE demande à la Serbie et au Kosovo de dénoncer toutes les formes de violence et de provocation, en les exhortant à mettre un terme à toute action susceptible d'aggraver les tensions et à œuvrer activement à un règlement pacifique des différends par le biais d'un dialogue facilité par l'UE. La résolution invite la Commission à élaborer et à présenter une feuille de route transparente et ambitieuse sur la voie de l'intégration du Kosovo d'ici la fin de l'année 2023.

Les députés condamnent l'attaque du Hamas contre Israël et appellent à une pause humanitaire

(Session d'octobre - P9_TA(2023)0373)

Le PE a condamné les terribles attaques terroristes du Hamas contre Israël, tout en se déclarant gravement préoccupé par la situation humanitaire dans la bande de Gaza. Le PE souligne également que tant les attaques du Hamas que la réaction israélienne risquent de renforcer un cycle de violence dans la région.

Le Parlement soutient les plans visant à améliorer l'accès aux données et leur utilisation

(Session de novembre - P9_TA(2023)0385)

La nouvelle législation établit des règles sur le partage des données générées par

l'utilisation de produits connectés ou de services connexes (par exemple, l'internet des objets, les machines industrielles) et permet aux utilisateurs d'accéder aux données qu'ils génèrent. Elle contribuera au développement de nouveaux services, en particulier dans le domaine de l'intelligence artificielle, où de grandes quantités de données sont nécessaires pour la formation des algorithmes. Elle vise également à rendre les services après-vente et les réparations d'appareils connectés moins chers. Ce nouveau texte précise que dans des circonstances exceptionnelles ou des situations d'urgence, comme des inondations et des incendies de forêt, les organismes du secteur public pourront accéder et utiliser les données détenues par le secteur privé.

Le PE ouvre la voie à de nouvelles recettes européennes et appelle les États membres à le suivre

(Session de novembre - P9_TA(2023)0395)

Le PE a franchi une étape importante vers la mise en œuvre d'un amendement à la loi régissant les recettes de l'UE, la "décision sur les ressources propres". Cet amendement, une fois adopté par le Conseil et ratifié par tous les États membres, introduira trois nouvelles sources de revenus : les recettes provenant de l'échange de quotas d'émission (SEQE); les ressources générées par le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE (MACF); et une ressource propre statistique temporaire basée sur les bénéfices des entreprises.

Le Parlement veut une application plus stricte des sanctions de l'UE contre la Russie

(Session de novembre - P9_TA(2023)0397)

Le PE exprime son inquiétude face aux lacunes existantes dans le régime de sanctions de l'UE contre la Russie. Tout en soulignant le caractère sans précédent de ces mesures, les députés s'inquiètent de leur mise en œuvre et des tentatives visant à saper. Les députés expriment leur profonde inquiétude quant à la poursuite des échanges de biens essentiels pour la guerre sanctionnés entre les États membres de l'UE et Moscou et face aux informations selon lesquelles des pays comme l'Azerbaïdjan blanchissent le gaz russe pour l'exporter vers l'UE.

Les autres principaux dossiers discutés lors des sessions plénières étaient:

03.10.23

Le Parlement a approuvé de **nouvelles règles** visant à **protéger les travailleurs de l'UE** contre les risques pour la santé liés à l'amiante et à **améliorer la détection précoce de l'amiante**.

La nouvelle directive **réduira la limite d'exposition professionnelle à l'amiante** et appelle à l'**utilisation de technologies plus modernes et plus précises** pour détecter la présence de fibres fines d'amiante.

03.10.23

Les députés adoptent un **nouvel outil commercial contre le chantage économique**.

Le nouvel instrument commercial est principalement conçu pour dissuader, mais il permettra à l'UE de **lutter contre la coercition économique** et de **répondre par ses propres contre-mesures**.

05.10.23

Condamnant la **prise violente du Haut-Karabakh par l'Azerbaïdjan**, les députés demandent des **sanctions** contre les responsables et demandent que l'UE réexamine ses relations avec Bakou.

Ils demandent également à l'UE et aux États membres d'**offrir immédiatement toute l'aide nécessaire à l'Arménie** pour faire face à l'afflux de réfugiés en provenance du Haut-Karabakh et à la crise humanitaire qui a suivi.

05.10.23

Les députés votent pour réaffirmer leur engagement en faveur de la **future adhésion de la Moldavie à l'UE** et souhaitent que les négociations d'adhésion avec Chişinău soient lancées avant la fin de l'année.

Ils soulignent l'**importance pour le gouvernement de Chişinău de poursuivre le processus de réforme du pays**, non seulement pour atteindre l'objectif politique d'adhésion à l'UE, mais surtout pour une amélioration tangible du niveau de vie des Moldaves.

15.10.23

Le Parlement a adopté sa position sur de **nouvelles règles pour la collecte, le traitement et le rejet des eaux urbaines résiduaires** afin de mieux protéger l'environnement et la santé humaine.

Ils souhaitent également que les pays de l'UE élaborent et mettent en œuvre des "plans d'économie et de réutilisation de l'eau".

17.10.23

Le Parlement a adopté sa position sur la mise en place d'une plateforme des **"technologies stratégiques pour l'Europe (STEP)"** destinée à encourager les technologies stratégiques critiques par le biais d'un soutien financier, le "label de souveraineté" et le "portail de la souveraineté".

Le programme soutiendra le **déploiement des technologies numériques, neutres en carbone et des biotechnologies**.

18.10.23

Le Parlement a adopté son mandat de négociation avec les États membres avant leur ouverture en novembre, en vue de **réviser les règles relatives à la lutte contre la traite des êtres humains**.

Le mandat établi par les commissions des libertés civiles et des droits des femmes élargira le champ d'application de la directive existante pour inclure le mariage forcé, l'adoption illégale, la gestation pour autrui à des fins d'exploitation reproductive et un meilleur soutien aux victimes.

19.10.23

Les députés ont décerné le **Prix Sakharov 2023 pour la liberté de l'esprit** à **Jina Mahsa Amini** et au **mouvement "Femme, Vie, Liberté" en Iran**.

Le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit est décerné chaque année par le Parlement. Il a été créé en 1988 pour honorer les individus et les organisations qui défendent les droits humains et les libertés fondamentales.

09.11.23

Le Parlement a adopté sa position de négociation sur la **refonte des règles de l'Union relatives à la réception par type et à la surveillance du marché des véhicules à moteur (Euro 7)**.

Le nouveau règlement modifiera les limites actuelles pour les émissions d'échappement (comme les oxydes d'azote, les particules, le monoxyde de carbone et l'ammoniac) et **introduira de nouvelles mesures pour réduire les émissions des pneus et des freins et pour augmenter la durabilité des batteries**.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site: <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/agenda>



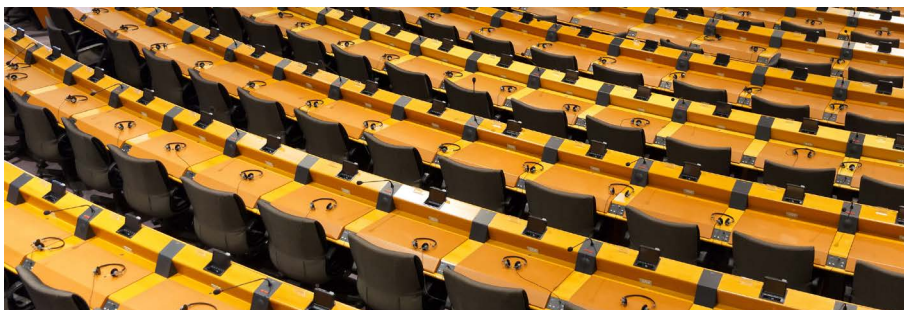
VERS UN NOUVEAU PARLEMENT

Chaque élection nationale raconte une histoire passionnante: mais en fin de compte, seule comptera celle des 6 et 9 juin 2024 pour le Parlement européen. C'est là que le président du gouvernement de l'Union devra rechercher les voix: d'abord, pour lui-même; ensuite, pour la Commission tout entière.

Certes, les traités prévoient que le Conseil européen détient le pouvoir de proposition et de nomination. Mais sans majorité parlementaire, il ne restera que des pouvoirs de pacotille. Le Conseil européen, «président collectif», joue un rôle important dans l'Union, mais la stabilité du gouvernement européen reposera sur les premiers votes à l'Assemblée. Il ne faut pas oublier que le Parlement européen a une durée fixe de cinq ans, tandis que chaque membre du Conseil européen peut être remplacé à chaque changement politique dans son pays.

C'est sur ce projet institutionnel complexe que se «fonde» la démocratie parlementaire européenne. D'où la légitimité d'une grande souplesse dans le fonctionnement du gouvernement de l'Union pour faire face aux crises imprévisibles de la dernière législature telles que le Brexit, la pandémie, la guerre et la possibilité de perdre le contrôle de la «conscience» informatique, qui concourent à la création laborieuse de modèles d'intervention inédits, capables, même après l'urgence, de s'institutionnaliser pour l'avenir.

De ces décisions difficiles, partagées par le Parlement, apparaissent des possibilités, mais aussi des contraintes pour les États membres. Qu'il s'agisse des plans de relance économique, qui sont, dans les grandes lignes, obligatoires pour tous, des achats communs nécessaires (vaccins, armes), des sanctions solidaires contre la guerre d'agression, de l'approche



© Adobe Stock

après la rupture due au Brexit, ou de l'adoption d'une législation – pionnière au niveau mondial – pour lutter contre les possibles effets pervers de l'intelligence artificielle.

Ces politiques, jugées «nécessaires» par le Parlement européen, mais assez «contraignantes» pour la souveraineté nationale, se heurtent à un durcissement quasi naturel de la défense des prérogatives étatiques.

Une «résistance» de double nature est apparue. D'une part, un désaccord sur des questions institutionnelles, car ces dernières années, le Parlement européen a voté – en vain – à maintes reprises pour mettre fin au paralysant principe d'unanimité au Conseil européen. De même, l'échec de la tentative répétée de faire participer aux élections européennes une liste transnationale (et donc soustraite à toute influence «étatiste»). D'autre part, un certain nombre de négligences ont pour ainsi dire permis à un bloc d'opposition «identitaire» de se renforcer. Il s'agit au départ d'une «négligence» due à une formule de garantie trop générale dans les traités («l'Union respecte l'égalité des États membres devant les traités ainsi que leur identité nationale, inhérente à leurs structures fondamentales politiques et constitutionnelles»). Un langage ambigu dans la définition des limites juridiques du «nationalisme constitutionnel», mais surtout ignorant les raisons du «nationalisme identitaire»: celui lié aux pulsions

profondes historiques – et toujours d'actualité – de la diversité sociale européenne. Et ensuite d'une grave négligence des gouvernements, qui consiste à faire passer, sous une prétendue étiquette identitaire, des dispositifs institutionnels liberticides: d'abord chez eux, avant de s'attaquer aux valeurs européennes.

Il est extrêmement difficile d'«évaluer» chaque élection nationale à partir de cette «lecture» controversée de la démocratie parlementaire européenne. Cependant, on a pu constater l'existence d'une sorte de contrepoids. Les élections européennes étaient considérées jusqu'à présent comme un énorme sondage d'opinion en vue des élections nationales. À présent, c'est l'inverse.

Le bloc d'interdépendances institutionnelles et économiques qui s'est consolidé dans l'Union a, en somme, permis de «relativiser» les choix électoraux nationaux. Le processus électoral complexe qui s'achève à Strasbourg avec l'élection du gouvernement de l'Union représente le moment de vérité politique et l'avenir de l'ensemble du système parlementaire européen. L'ensemble des 27 États membres l'a bien compris.

Andrea Manzella
PSE, Italie (1994-1999)
an.manzella@gmail.com

NOUS DEVONS AGIR MAINTENANT

Une fois encore, l'Europe est confrontée à une crise migratoire. En l'espace d'une semaine, plus de 10 000 migrants ont débarqué sur Lampedusa, petite île de près de 6 000 habitants située à 145 km de la côte tunisienne. En quelques heures, sa population a été multipliée par deux, avec toutes les conséquences que cela implique pour les migrants, pour les autorités et pour les habitants.

Nous avons déjà averti en janvier dernier que l'Europe glissait vers une nouvelle crise migratoire. Les sociaux-démocrates et les libéraux nous avaient alors accusés de souffler sur les braises du populisme. Ils avaient refusé d'entendre nos mises en garde et les inquiétudes des citoyens et des citoyennes. Au lieu de chercher des solutions pour stopper l'afflux de migrants irréguliers vers l'Europe, ils lui ont tourné le dos. Alors que les maires et les conseillers municipaux de tous bords politiques déclarent avoir atteint leurs limites, la gauche ne cesse de retarder la réforme attendue du droit d'asile et de l'immigration en Europe. Elle sabote les tentatives de coopération avec les pays d'Afrique du Nord visant à réduire le nombre d'arrivées d'embarcations irrégulières.

La seule proposition qu'aient faite les sociaux-démocrates et les libéraux pour faire face à la migration irrégulière est celle des missions de recherche et sauvetage. Mais nous sommes loin du compte. Nous avons besoin d'une nouvelle mission maritime européenne d'envergure en mer Méditerranée, qui soit aussi réellement en mesure de ramener les migrants sur la côte nord-africaine. C'est la seule manière de briser le modèle économique des bandes criminelles qui tirent profit du trafic de migrants. Il faut aussi comprendre que la plupart des hommes et des femmes qui entreprennent de traverser la Méditerranée, sont des migrants économiques, et ont donc peu de chances d'obtenir une protection internationale en Europe. Mais les passeurs savent que notre politique de retour ne fonctionne pas. Les procédures et la logistique sont si complexes et si coûteuses qu'une fois la frontière franchie, il devient presque impossible de renvoyer un migrant dans son pays d'origine. Malgré cela, la gauche européenne souhaiterait rendre la législation en la matière encore plus restrictive. Plutôt que d'essayer de répartir équitablement ces migrants économiques entre les États membres, mieux vaudrait les renvoyer de manière rapide et systématique.

Nous sommes favorables au droit d'asile, qui est un droit fondamental. Mais dans le même temps, l'ampleur et la complexité du phénomène migratoire ont radicalement changé. Cette question demande que nous fassions preuve de plus de réalisme et d'un peu moins d'idéalisme.

Nous pouvons éviter les crises migratoires. L'Europe doit faire front commun et défendre une réforme de l'asile et de la migration. Nous sommes aujourd'hui plus près d'un accord que nous ne l'avons jamais été. Dans quelques années, lorsque nous regarderons en arrière, nous pourrions nous souvenir de ce moment comme de la plus grande occasion manquée du siècle, ou au contraire comme du premier pas vers un rétablissement de l'ordre dans les flux migratoires. Sans solution à l'échelle européenne, nous irons de crise migratoire en crise migratoire et ne ferons que renforcer les partis d'extrême droite. Nous devons agir maintenant.

Angelika Winzig

Cheffe de la délégation du Parti populaire autrichien au Parlement européen

PPE, Autriche

angelika.winzig@europarl.europa.eu



© Adobe Stock

LE NOUVEAU MONDE MONÉTAIRE DES BRICS+

Le 1er janvier 2024 l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Iran, l'Argentine, l'Égypte et l'Éthiopie vont rejoindre les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). Ce sera un changement majeur des rapports géopolitiques. Le nouvel ensemble BRICS+ représentera quelque 42% de la population mondiale. Pèsera économiquement plus lourd que le directoire exclusif de l'Occident, le G 7.

Les BRICS+ ne deviendront pas une puissance militaire comme l'OTAN. Ils n'interviendront pas normativement dans le commerce international comme l'Union Européenne. Trop de tensions entre la Chine et l'Inde, ou l'Arabie Saoudite et l'Iran empêcheront un front politique uni sur beaucoup de sujets internationaux.

Ce qui réunit les 11 pays, qui seront suivis par d'autres (l'Indonésie, le Nigeria, le Vietnam, le Mexique sont en attente), c'est le rejet grandissant de la domination monétaire des Etats-Unis. Le Roi Dollar écrase toutes les transactions internationales. En 2022 jusqu'à 88% des transactions journalières sur les marchés de change se firent en Dollar. La monnaie américaine représentait plus de 60% des avoirs et engagements des banques internationales, et quelque 59% des réserves officielles de change.

Ce sont les Américains qui font la pluie et le beau temps au Fonds Monétaire International et à la Banque Mondiale. Où Washington utilise sans vergogne sa minorité de blocage. Toutes les Banques de développement internationales se conforment implicitement aux intérêts américains. Même la plus « riche », la Banque Européenne d'Investissement, n'investit nulle part si Washington fronce les sourcils.

Les Etats-Unis ne se privent pas d'utiliser leur monnaie comme arme politique massive. Le fait d'utiliser un seul \$ donne automatiquement à la machine judiciaire américaine le pouvoir de faire condamner une entreprise internationale d'avoir contrevenu à une loi américaine. Beaucoup de grandes banques européennes ont chèrement payé leur commerce direct avec Cuba ou l'Iran.

Les BRICS+, et un nombre grandissant de pays, n'acceptent plus que sous domination américaine l'Occident impose des sanctions commerciales, bloque des avoirs pour raisons politiques.

L'invasion brutale de l'Ukraine par la Russie de Poutine n'a été applaudie que par une poignée de pays dépendant de Moscou. Néanmoins un nombre appréciable de pays se sont abstenus ou n'ont pas participé au vote sur les résolutions condamnant cette violation notoire de la Charte onusienne. Surtout beaucoup de pays refusent de s'associer aux sanctions décidées par l'Occident contre la Russie.

Le blocage des avoirs détenus par la Banque Centrale Russe fut ressenti comme un avertissement brutal.

Comment coopérer monétairement au niveau international entre banques centrales, quand un acteur s'arroge tous les droits ? D'autant plus que la politique monétaire américaine affecte le Dollar à la hausse ou à la baisse, avec des conséquences souvent désastreuses pour les pays endettés en Dollar.

Cette dépendance parfois toxique du dollar américain incite de plus en plus de pays, notamment les BRICS, à s'organiser en dehors de cette monnaie trop dominante. La Russie accepte des Roupies indiennes pour la fourniture d'hydrocarbures. L'Arabie Saoudite se fait payer ses livraisons à la Chine en RMB. La Chine a mis en place avec 40 Banques Centrales de pays émergents un réseau de Swaps en RMB équivalant à plus de 500 Milliards de \$. C'est le début d'une longue lutte contre un Dollar trop arrogant. Les BRICS+ veulent un nouvel ordre monétaire international. Où va se positionner l'Euro ?

Robert Goebbels
S&D, Luxembourg (1999-2014)
robertg@pt.lu



© Adobe Stock

LE JUMELAGE AVEC DES VILLES UKRAINIENNES COMME PERSPECTIVE D'AVENIR

L'Allemagne compte parmi les pays de l'Union qui possèdent une longue expérience de jumelage avec des villes du monde entier. Dans le cas de l'Ukraine, toutefois, ce bilan demeurerait largement perfectible. En effet, l'Allemagne de l'Est avait bien établi certains contacts il y a maintenant longtemps, alors que le pays était encore divisé. Mais ce n'est que dans les années 1980, après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, que la partie occidentale a à son tour conclu quelques partenariats, un phénomène qui s'est intensifié après l'occupation de la Crimée. La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a depuis conduit à l'établissement de nombreuses nouvelles connexions: il existe désormais une quarantaine de jumelages entre villes allemandes et ukrainiennes, parmi lesquels Ratisbonne-Odessa, Munich-Kiev, ou encore Nuremberg-Kharkiv.

Nuremberg et Leipzig sont d'ailleurs toutes les deux jumelées à la ville polonaise de Cracovie, qui en raison de sa situation géographique, s'est muée en point de chute pour les réfugiés ukrainiens et en plaque tournante de l'aide humanitaire. Les besoins en aide à Cracovie même sont donc importants. À Kharkiv, Nuremberg a mis en place un service téléphonique d'assistance aux réfugiés, ainsi qu'un programme d'aide au logement destiné à ceux qui n'ont plus de toit. Un convoi humanitaire appelé «Frankenkonvoi» (du nom de sa région d'origine, la Franconie) a également assuré la livraison et la distribution de vêtements, d'articles de toilette, d'eau et de denrées alimentaires.

Düsseldorf, où j'habite, a-t-elle aussi noué des liens avec l'Ukraine en se jumelant à la ville de Tchernivtsi, située dans l'ouest du pays. Bien qu'à bonne distance de la désolation de Kharkiv ou de Marioupol, celle-ci



© Adobe Stock

n'en souffre pas moins de pénuries, en raison du nombre de personnes fuyant la guerre qui viennent y chercher un abri et des provisions. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'aide apportée par Düsseldorf, qui fournit ce qui est nécessaire de toute urgence. La coopération locale permet de se concentrer partout sur les besoins réels et de répondre aux nécessités de chaque ville. Un service d'assistance téléphonique a été mis en place pour aider les municipalités dans leur planification.

Les communes qui souhaitent apporter leur aide, mais qui n'ont pas (encore) noué de relations avec l'Ukraine peuvent également y prendre part. Pour nombre de ces villes se pose par ailleurs la question des jumelages avec la Russie: l'Allemagne en comptait 80 avant la guerre, en plus d'une cinquantaine de collaborations d'autres types. Les réponses apportées ont été diverses. Côté allemand, beaucoup espèrent que ces liens auront sur la crise un effet de désescalade. Düsseldorf a pour sa part fait le choix de rompre son jumelage avec Moscou peu de temps après le début de la guerre, en signe de solidarité avec l'Ukraine, suite à «l'acte d'agression sans précédent» commis par la Russie.

En lieu et place, la capitale du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie s'est liée à Tchernivtsi, grâce aux

bonnes relations existantes de la communauté juive de Düsseldorf avec cette ville ukrainienne autrefois surnommée la «Petite Vienne» – un mariage à propos pour le «Petit Paris» du Bas-Rhin. Cependant, les projets de construction d'un musée de l'Holocauste lancés par la mairie de Düsseldorf sont toujours suspendus en raison de la guerre.

“L'Allemagne en comptait 80 avant la guerre, en plus d'une cinquantaine de collaborations d'autres types. Les réponses apportées ont été diverses. Côté allemand, beaucoup espèrent que ces liens auront sur la crise un effet de désescalade.”

Ces jumelages ne se résument pas à un projet d'assistance en des temps difficiles, ils sont aussi une perspective d'avenir pour l'après-guerre (une guerre que les Ukrainiens gagneront!) sur le chemin de l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne!

Karin Junker
PSE, Allemagne (1989-2004)
karin.junker@t-online.de

L'IMPÉRATIF DE COHÉSION 2.0

Comme le souligne le rapport conjoint franco-allemand de septembre dernier sur la réforme et l'élargissement de l'Union européenne au XXI^e siècle, l'Union traverse actuellement une période critique en raison de bouleversements géopolitiques, de crises transnationales et de difficultés internes. L'élargissement étant au cœur des priorités politiques, le rapport recommande de mettre en place quatre niveaux d'intégration européenne.

Quelle que soit l'évolution de ce débat d'importance vitale, un impératif demeure: le «noyau doit tenir». Cela englobe non seulement les 19 pays de la zone euro, mais aussi l'ensemble des 27 États membres. C'est pourquoi ce type de politique de cohésion 2.0, qui doit prendre forme d'ici décembre, devient si primordial.

L'objectif majeur de la cohésion 2.0 est d'optimiser l'impact de la politique de cohésion en matière de réduction des inégalités économiques, sociales et territoriales et de contribuer à un modèle européen de croissance pour les régions, fondé sur une transition numérique et écologique équitable dans un contexte de croissance et de redressement régionaux. Cette tâche a été confiée à un groupe d'éminents spécialistes, conformément à la décision de la Commission du 27 janvier dernier. Ils devront présenter leur rapport d'ici à la fin de l'année. L'emploi et la croissance, deux préoccupations fondamentales, se trouvent inévitablement au cœur d'un tel exercice.

Ces mêmes sujets ont été traités en 2016, dans un avis de la commission de l'emploi et des affaires sociales (EMPL) du 8^e Parlement européen (2016/2148(INI) du 17 octobre 2016) que j'étais chargé de rédiger et qui a été adopté par une écrasante majorité de 47 voix pour et seulement 2 contre.

“L'objectif majeur de la cohésion 2.0 est d'optimiser l'impact de la politique de cohésion en matière de réduction des inégalités économiques, sociales et territoriales et de contribuer à un modèle européen de croissance pour les régions, fondé sur une transition numérique et écologique équitable dans un contexte de croissance et de redressement régionaux.”

La commission EMPL recommandait notamment d'utiliser les Fonds structurels et d'investissement européens aux fins suivantes:

- créer et favoriser des emplois de qualité ainsi que promouvoir des systèmes de qualité en matière d'apprentissage tout au long de la vie, de formation et de reconversion professionnelle afin de permettre aux travailleurs de s'adapter aux réalités changeantes du monde du travail dans de bonnes conditions;
- stimuler une croissance, une concurrence et un développement durables ainsi qu'une prospérité partagée afin de bâtir une Europe socialement juste, durable et ouverte, tout en mettant l'accent sur les zones et les secteurs les moins développés présentant des problèmes structurels;
- aider les catégories les plus vulnérables et les plus exposées de la société, en particulier les jeunes et les personnes les moins qualifiées; mais également

- augmenter le taux d'emploi dans le cadre de l'économie circulaire et des énergies renouvelables.

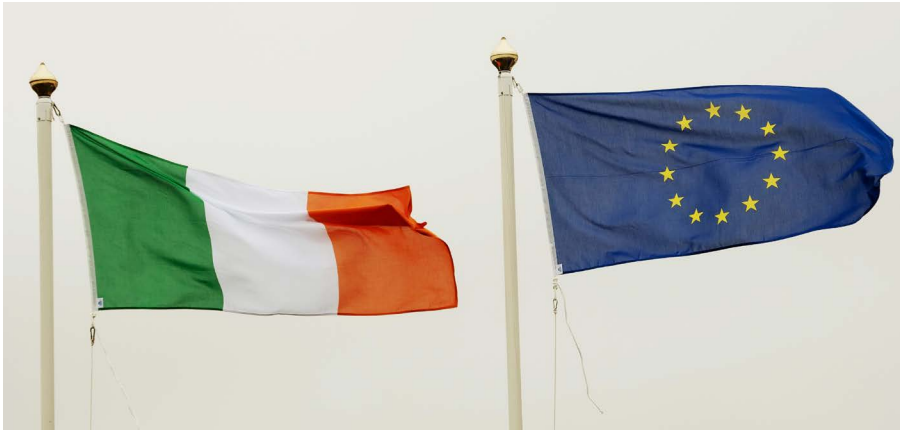
Par ailleurs, l'avis de la Commission souligne que le Fonds social européen (FSE), qui est l'un des fonds les plus utilisés, n'est pas tout à fait un outil d'investissement, mais plutôt un instrument soutenant la mise en œuvre de politiques d'intérêt public, l'amélioration des capacités institutionnelles des pouvoirs publics et des parties prenantes, ainsi que l'efficacité de l'administration publique.

Depuis, l'Europe et le monde ont de toute évidence connu de profondes transformations. Par conséquent, il convient de saluer l'actuelle présidence espagnole pour avoir relancé le débat sur la politique de cohésion, quasiment absent du programme du mandat suédois précédent. Le 29 septembre, lors de la réunion ministérielle informelle de Murcie, les ministres ont échangé sur la nécessité d'appuyer la politique de cohésion sur les enseignements tirés du Mécanisme pour la reprise et la résilience, en considérant autant comme une chance qu'un défi la recherche permanente de synergies.

Toujours est-il que les considérations introduites en 2016 et réexposées précédemment présentent aujourd'hui une urgence et un intérêt plus impérieux encore. Espérons qu'elles se verront accorder une place centrale au moment de l'élaboration du nouveau cadre de cohésion 2.0.

Georgi Pirinski
S&D, Bulgarie (2014-2019)
georgi.g.pirinski@gmail.com

POURQUOI L'UNITÉ IRLANDAISE EST UNE QUESTION EUROPÉENNE



© Adobe Stock

La question de l'unité irlandaise n'est pas seulement une question interne à l'Irlande; c'est aussi une question européenne.

Alors que l'Union européenne continue d'avancer, elle doit prendre en compte la possibilité d'un futur changement constitutionnel en Irlande. Cet article examine les raisons pour lesquelles l'unité irlandaise est en réalité une question européenne et pourquoi l'Union devrait se préparer activement à la résoudre.

L'une des principales raisons pour lesquelles l'unité irlandaise concerne l'Union est l'accord du Vendredi saint, qui a mis fin à des décennies de conflit. L'Union a joué un rôle crucial en facilitant et en soutenant le processus de paix. L'accord du Vendredi saint reconnaît la possibilité de réunifier le nord et le sud de l'Irlande si une majorité de citoyens le décidait. Cela signifie que la possibilité d'une réunification des Irlandais fait déjà l'objet d'un accord et d'un intérêt au niveau international.

L'unité irlandaise entraînerait une modification importante des frontières extérieures de l'Union. Actuellement, le sud de l'Irlande est un membre à part entière de l'Union, tandis que le nord est sous

l'autorité de la Grande-Bretagne, qui a quitté l'Union européenne à la suite du Brexit. Si le nord et le sud de l'île venaient à se réunifier, cette région intégrerait automatiquement l'Union. La modification des frontières extérieures de l'Union qui en découlerait aurait des répercussions sur les questions douanières, commerciales et réglementaires. L'Union doit se préparer à ce changement potentiel afin d'assurer une transition en douceur.

L'un des objectifs fondamentaux de l'Union est de maintenir la paix et la stabilité en Europe. L'accord du Vendredi saint et la paix qu'il a instaurée ont été considérés comme une avancée significative à cet égard. La possibilité d'un référendum réussi sur l'unité irlandaise et d'une réunification ultérieure offre l'occasion de consolider davantage la paix dans la région. L'Union devrait soutenir et encourager activement les processus pacifiques et démocratiques qui favorisent l'unité et la stabilité.

L'unité irlandaise impliquerait également un changement démographique, avec une population unioniste importante dans une Irlande réunifiée. L'Union s'est fermement engagée à protéger les

droits des minorités et à veiller à ce que tous les citoyens soient traités équitablement. La planification de l'unité irlandaise devrait inclure des mesures visant à sauvegarder les droits et les intérêts de ceux qui s'identifient comme Britanniques ou unionistes dans une Irlande réunifiée.

L'unité irlandaise aurait des implications économiques tant pour le nord que pour le sud de l'île. L'Union devrait être prête à aider à gérer ces changements afin de garantir le bien-être économique de tous les citoyens. Il pourrait s'agir d'une aide financière pour le développement des infrastructures, la diversification économique et la création d'emplois après la réunification.

L'Union a toujours joué un rôle de pacificateur et de médiateur dans les conflits à travers le monde. En s'engageant activement dans le processus de planification et de préparation de l'unité irlandaise, l'Union peut démontrer son engagement à résoudre les conflits de manière pacifique et à favoriser l'unité entre ses États membres.

L'unité irlandaise n'est pas seulement une question interne à l'Irlande; il s'agit d'une question européenne qui a des implications significatives pour l'Union européenne. L'Union devrait jouer un rôle proactif dans la planification et la préparation du futur changement constitutionnel en Irlande. Il s'agit notamment d'aborder les questions liées aux frontières, à la paix, aux droits des minorités et à la stabilité économique. Ce faisant, l'Union peut défendre ses principes de paix, de stabilité et d'unité tout en soutenant activement les choix démocratiques du peuple irlandais.

Martina Anderson

GUE/NGL, Irlande (2012-2020)

martina.anderson@btopenworld.com

MONARQUES DANS UNE EUROPE DÉMOCRATIQUE

Alors qu'au Royaume-Uni nous célébrons l'anniversaire de la mort de notre dernière reine et la première année du règne de Charles III, certains se demandent si l'ère des monarchies ne serait pas révolue.

L'ancien roi Farouk d'Égypte aurait déclaré, après son exil, qu'il ne resterait plus que cinq rois dans le monde en l'an 2000: celui de cœur, celui de pique, celui de trèfle, celui de carreau et celui d'Angleterre. Mais il avait tort. Si la monarchie a disparu en Grèce depuis lors, elle a été restaurée avec succès en Espagne, et d'autres monarchies européennes continuent de prospérer en Scandinavie, ainsi qu'en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg. Le Royaume-Uni n'est donc pas le seul pays à avoir conservé un régime monarchique.

Je me suis toujours senti privilégié, lorsque je siégeais au Parlement européen, de m'asseoir aux côtés d'Otto von Habsburg. C'était un grand homme et un grand Européen. Lorsque j'étudiais l'histoire européenne à l'école et que j'apprenais toutes ces terribles guerres des XVII^e et XVIII^e siècles, sans parler de celles du XX^e siècle, je n'aurais jamais imaginé que j'entrerais un jour à l'Assemblée nationale hongroise aux côtés d'un Habsbourg. C'est pourtant arrivé lorsque nous avons tous deux été nommés membres de la commission parlementaire mixte chargée de préparer l'entrée de la Hongrie dans l'Union européenne.

Mais les monarchies doivent-elles être reléguées aux oubliettes de l'histoire? La prédiction de Farouk finira-t-elle par se produire avec cinquante ans de retard?

Le décès de Sa Majesté la reine Élisabeth a suscité un élan prévisible de loyauté à l'égard de la Couronne

au Royaume-Uni, mais il a également réveillé certains sentiments républicains. Cependant, des républicains convaincus ont applaudi la reine Élisabeth, et l'hommage que lui a rendu le président Macron – en particulier lorsqu'il a déclaré: «Pour vous, elle était votre reine. Pour nous, elle était La reine» – a été très apprécié au Royaume-Uni. J'espère que ce commentaire n'aura pas offensé nos collègues danois et leur magnifique reine Margrethe.

Le roi Charles III devra gagner le respect et l'affection dont jouissait Sa Majesté la reine Élisabeth, méritoirement après 70 ans de dévouement et de service. Mais je doute cependant que Charles III connaisse le même sort funeste que son prédécesseur Charles I^{er}, qui a fini exécuté. Les Britanniques avaient plus de cent ans d'avance sur les Français pour ce qui est de l'exécution de leurs rois. D'autres, comme Édouard II, ont eu encore moins de chance.

Mais Charles III sera-t-il aussi aimé que sa mère? Et faut-il absolument aimer notre chef de l'État et le tenir en haute estime?

Les Européens ont tous des histoires et des traditions différentes. C'est d'ailleurs une grande qualité de l'Europe. Selon moi, un chef d'État qui s'élève au-dessus des divergences politiques et qui unit tout le monde a un rôle à jouer dans une démocratie et, en tant que démocrate, je suis tout à fait prêt à chanter *God Save the King*. Parfois, la monarchie est la seule institution capable d'unir une nation profondément divisée. C'est beaucoup plus compliqué à réaliser pour un président élu. J'ai le sentiment que les États-Unis pourraient aujourd'hui tirer parti de nouveaux symboles d'unité nationale et de plus de stabilité.

Une monarchie qui maintient un sentiment d'identité et de continuité ne doit pas être rejetée à la légère. Nous vivons à une époque de changements rapides où la stabilité, le sentiment d'appartenance et la possibilité de s'intégrer dans le monde ne sont pas des choses que nous devrions tenir pour acquises. Peut-être même feraient-ils de nous de meilleurs voisins.

Quant à l'amour et à l'affection, comme je l'ai déjà dit, ils se méritent et les monarchies, tout comme les républiques, doivent certainement s'adapter aux temps nouveaux. Ce qui était acceptable au Moyen Âge, voire aux XIX^e et XX^e siècles, ne l'est plus au XXI^e siècle. Heureusement, je crois que le roi Charles et son héritier, le prince William, sont pleinement conscients que – comme l'a montré le roi Wilhelm-Alexander des Pays-Bas – un monarque masculin peut s'épanouir, même s'il succède à trois éminentes reines. Les Suédois ont été les premiers à nous apprendre que la primogéniture masculine n'est plus de mise. Les Britanniques ont discrètement modifié notre législation à cet égard.

Quant au coût de la monarchie, il est certes un peu plus élevé que celui d'élections. Évidemment, plus de gens se rendent au Louvre dans la France républicaine qu'à Buckingham Palace. Le tourisme, bien sûr, n'a pas besoin d'un roi pour se développer. Mais je me demande combien de touristes japonais, américains ou chinois viendraient à Londres si nous n'avions pas tout notre attirail monarchique à leur offrir. Ils ne viennent certainement pas pour profiter de nos averses ou de notre gastronomie. Vive le Roi.

Roy Perry

*PPE-DE, Royaume-Uni (1994-2004)
roy.perry123@btinternet.com*

L'OCÉAN, C'EST LA VIE, PRÉSERVONS-LE

L'Assemblée générale des Nations unies a été le théâtre d'interventions nombreuses, mais aussi extrêmement précieuses. Gênes y a joué un rôle de premier plan en accueillant cette année le dénouement de The Ocean Race et la signature du processus qui porte maintenant son nom dans le monde entier: «The Genoa Process» (le processus de Gênes). La ville sera désormais à jamais inextricablement liée à la déclaration universelle des droits de l'océan et à la sauvegarde du patrimoine hydrique. Je tiens d'abord à évoquer l'intervention de Paul Roughan, représentant des communautés autochtones des îles du Pacifique et conseiller stratégique des organisations internationales les plus importantes du secteur. M. Roughan a rappelé que chacune des émotions fondamentales de notre vie est empreinte du sel présent dans nos larmes et dans notre sueur, comme pour souligner que nous sommes constitués à 60 % d'eau. L'océan qu'il nous faut préserver n'est donc pas seulement celui qui recouvre la plus grande partie de notre planète, c'est aussi celui que nous portons en nous.

Le Premier ministre du Cap-Vert a expliqué que son engagement pour la sauvegarde des océans représentait pour lui le droit à la vie de son pays, complètement entouré par la mer, et une façon de faire connaître les trésors de ce dernier au monde. Parfait exemple de la façon dont on peut lier un combat existentiel au développement touristique et économique.

Ministres, ambassadeurs et autres personnalités influentes se sont succédé à la tribune pour faire valoir avec toujours plus de force que la protection des océans est non seulement une nécessité vitale, mais aussi l'occasion de fonder une économie qui rende le monde plus durable, comme l'a souligné le Premier ministre cap-verdien.

Le représentant de la Banque mondiale a d'ailleurs suscité une vague d'enthousiasme dans l'assistance lorsqu'il a abondé dans ce sens, faisant savoir que la Banque était prête à investir et à collaborer pour que soit adoptée la déclaration universelle des droits de l'océan, si étroitement liée au développement économique. Certains crédits ont d'ores et déjà été alloués, d'autres suivront.

La ministre brésilienne de l'environnement a pour sa part annoncé que depuis l'entrée en fonction de son gouvernement, la déforestation de la forêt amazonienne avait été réduite de 40 % et serait ramenée à zéro d'ici à 2030. Elle a également affirmé qu'aux yeux de ses concitoyens, le Brésil a deux forêts, l'une verte, l'Amazonie, et l'autre bleue, l'océan, qui borde ses côtes et compte de nombreuses îles. Les Brésiliens attachent une importance égale à ces deux forêts, et l'engagement de leur pays en matière de droits des océans reste une priorité, comme en témoigne la présence du Brésil aux Nations unies.

Les ministres représentant le Panama et la Suède ont également parlé à l'unisson. Il serait impossible d'énumérer succinctement toutes les interventions, qui ont su être à la fois uniques en leur genre et en harmonie avec les autres: chacun, dans cet orchestre de classe mondiale, a joué sa partition de manière admirable. Et que dire de la technique et de la direction d'orchestre? Les équipes de l'ONU présentes ont été absolument remarquables. Je veux aussi adresser mes plus sincères félicitations au président de The Ocean Race, le légendaire Richard Brisius, qui accompagnait comme toujours le non moins célèbre Peter Thomson, envoyé spécial des Nations unies pour les océans.



Pietro Piciocchi, maire adjoint de Gênes et Susy De Martini, ambassadrice de Gênes dans le monde et conseillère principale pour les relations internationales de la municipalité de Gênes. © farodiroma.it

Enfin, comment ne pas mentionner celui qui, pour défendre les océans, s'engage sur le plan intellectuel aussi bien que physique: farouche avocat de la cause maritime et nageur de l'extrême aux mille prouesses, Lewis Pugh était lui aussi présent sur l'estrade pour promouvoir la défense du patrimoine hydrique, tant celui des océans que des mers, des lacs et des rivières. Il vient tout juste de terminer la remontée de l'Hudson à la nage après un mois d'effort, ce qui lui a permis d'attirer l'attention de tous les médias internationaux sur New York et sur cet événement aux Nations unies. Merci, Monsieur Pugh, et merci à la ville de Gênes d'avoir compris l'importance vitale de ce parcours extraordinaire pour la survie et la santé, y compris économique, de notre planète.

Isabella (Susy) De Martini
CRE, Italie (2013-2014)
isabella.demartini@outlook.it

ENSEIGNER L'UNION EUROPÉENNE AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES

De nombreux jeunes Britanniques déplorent la perte d'Erasmus+ due au Brexit. Mais ils ne se voient pas seulement privés de la possibilité d'étudier à l'étranger au cours de leurs études universitaires. Car Erasmus+, c'était aussi le programme anciennement dénommé «Jeunesse en action», de nombreuses possibilités de développement professionnel pour les enseignants, une communauté de professionnels de l'éducation, ainsi qu'un secteur de l'apprentissage tout au long de la vie. Rien de tout cela n'a subsisté après la rupture avec Bruxelles, malgré les promesses de Boris Johnson qui assurait que le Royaume-Uni ne quitterait pas le programme Erasmus+.

C'est pourquoi j'ai été très agréablement surprise d'être invitée à participer à la cérémonie spéciale qui s'est tenue en juillet au lycée Loreto à Chorlton, près de Manchester: des jeunes et des enseignants y ont en effet reçu de prestigieux prix pour avoir suivi le programme «École ambassadrice» du Parlement européen. Si ce programme ne remplace pas Erasmus+, il enrichit néanmoins les étudiants et leurs enseignants d'une expérience d'apprentissage qui s'appuie sur les valeurs et sur la démocratie parlementaire qui sont le fondement même de l'Europe. Ce projet est un programme à l'échelle de l'Union européenne, étendu depuis 2021 au Royaume-Uni. Il relie ses écoles membres à un réseau de 1 500 écoles ainsi que de 23 000 élèves et étudiants dans toute l'Europe. Au Royaume-Uni, le programme est piloté par le bureau de liaison du Parlement européen, qui a organisé la cérémonie de Manchester.

Les invités ont été chaleureusement accueillis au lycée Loreto par Farhat, une élève de dernière année qui a participé au programme «École ambassadrice» dès le début, à l'automne 2021, et qui a mis en place un club de l'Union européenne pour ses camarades, à l'heure du déjeuner. Les élèves ont exposé aux invités ce qu'ils avaient appris.

«J'ai assisté à quelques séances de midi» a dit Ani. «Celle dont je me souviens le plus parlait du travail du Parlement européen.

J'ai beaucoup appris sur les pays qui le composent, et aussi sur cet ensemble singulier et diversifié de pays qui œuvrent collectivement pour prendre des décisions.»

Avec l'aide des cuisiniers de l'école, les membres du club ont élaboré des menus sur des thèmes européens. Ils ont aussi organisé des jeux et une fête pour la Journée de l'Europe, participé à des concours et gagné des voyages dans des pays de l'Union, à Chypre par exemple, où ils ont pu rencontrer d'autres participants au programme. Certains élèves ont eu la possibilité de visiter le Parlement européen à Strasbourg, d'autres se sont rendus au bureau de liaison du Parlement européen au Royaume-Uni, à Londres. Dans le cadre du programme, le directeur de l'enseignement des langues étrangères modernes du lycée Loreto encourage les élèves à se saluer dans différentes langues européennes; ceux qui se prêtent au jeu reçoivent une récompense. Tous semblent avoir énormément profité des expériences vécues dans le cadre du programme et certains ont dit espérer voir le Royaume-Uni rejoindre un jour l'Union européenne.

D'après Nicola Knowles, directrice du développement personnel au lycée Loreto: «Ce programme a dopé notre plan de développement personnel en apportant des ressources concrètes et du matériel pour enseigner l'Union européenne à nos élèves, et en offrant des expériences inoubliables. Grâce à cela, nos élèves ont une attitude plus ouverte sur l'extérieur et notre communauté de locuteurs de langues européennes s'est renforcée au sein du lycée. Notre club européen de midi a remporté un franc succès et permet aux élèves d'exercer diverses compétences pour concevoir des projets.»

J'ai été invitée, en tant qu'ancienne députée européenne représentant le nord-ouest de l'Angleterre, à inaugurer une plaque marquant la participation du lycée au programme «École ambassadrice». J'ai également fait une présentation sur mon expérience au Parlement, en donnant des exemples concrets de mon travail comme membre de la commission CULT.

J'y ai contribué à l'élaboration du programme Erasmus+ actuel, en élargissant sa portée, en augmentant son financement et en réduisant la charge administrative. Quelqu'un m'a demandé ce qui m'a poussé à m'engager dans la politique européenne, je lui ai répondu que ma motivation m'est venue après avoir participé à des projets du programme «Jeunesse en action», financé par l'Union et axé sur la paix et le dialogue interculturel, un programme qui réunissait des jeunes de Russie et d'Ukraine, d'Israël et de Palestine ainsi que des jeunes des pays membres de l'Union.

Je crois que nos plus jeunes citoyens sont nos atouts les plus précieux. Cependant, ils grandissent en des temps difficiles. C'est pourquoi il est très important qu'ils saisissent toutes les occasions d'en savoir plus sur la démocratie et les valeurs fondamentales incarnées par l'Union, qui a elle-même été façonnée par les valeurs britanniques d'après-guerre. Les établissements multiculturels tournés vers l'extérieur tel que le lycée Loreto ont joué un rôle essentiel dans notre société post-Brexit fracturée. Ils offrent aux jeunes la possibilité de rester en contact avec nos voisins les plus proches, d'apprendre par-delà les frontières et de développer leurs aptitudes à la citoyenneté.

Ce programme, exemplaire, permet d'entretenir et de développer de bonnes relations de voisinage grâce à un parcours éducatif accrédité, un corps étudiant actif et des enseignants motivés. Je souhaite que les jeunes qui ont acquis les moyens d'agir et bénéficié de ce programme resteront les champions d'une démocratie inclusive de qualité, et qu'ils tendront une main amicale à leurs pairs dans toute l'Europe et dans le monde entier.

De plus amples informations sont disponibles sur le portail «Youth Hub» du Parlement européen: <https://youth.europarl.europa.eu/fr/home.html>

Julie Ward
S&D, Royaume-Uni (2014-2020)
julie4nw@gmail.com

L'EUROPE À DEUX VITESSES

L'Union européenne est une organisation internationale fondée sur les principes et les valeurs de la démocratie, qu'elle s'efforce constamment de promouvoir et de servir.

Depuis sa création jusqu'à ce jour, l'Union a relevé et continue de relever avec succès des défis nombreux et variés. Ce succès tient au fait que, dans leurs relations mutuelles, les États membres appliquent les principes d'égalité, de justice et de solidarité dans tous les domaines, ce qui leur permet de trouver des solutions communes et d'adopter des décisions communes.

Aujourd'hui, à quelques mois des élections européennes, on assiste à de graves problèmes qui, s'ils ne sont pas réglés, auront d'énormes conséquences. L'Union européenne a évolué vers une union d'États dont les intérêts politiques sont en conflit pour des raisons diverses et nombreuses.

Tout d'abord, la convergence économique entre les pays a échoué. Les difficultés d'emprunt qu'ont connues de nombreux États membres de l'Union avec l'euro-obligation

n'ont pas été réglées en commun, ce qui a provoqué une rupture entre les pays forts du Nord et les pays économiquement faibles du Sud en termes d'emprunts sur les marchés. Ceci a pour conséquence que le Nord de l'Europe se redresse financièrement tandis que le Sud de l'Europe connaît une crise de la dette. En outre, les pays du Nord ne sont pas d'accord avec les mesures de soutien tandis que les pays du Sud refuseront les mesures d'austérité et réagiront politiquement.

Les modalités de lutte contre l'immigration constituent un autre motif de division politique. Les peuples des pays du Sud, qui sont aussi la porte d'entrée des migrants clandestins en Europe, n'accepteront plus longtemps de les voir transformés en pays d'accueil permanent de ces migrants, situation qui ne fait que prolonger l'austérité et qui provoque, dans ces pays, une série d'autres problèmes. Il n'est pas exagéré de dire que la tragédie de Lampedusa n'est qu'une preuve de plus que l'unification politique, économique et sociale de l'Europe restera un rêve inachevé.

L'élargissement de l'Union européenne entraînera également un clivage du même ordre, tout comme la lutte contre la crise de l'énergie.

Nombreux sont ceux qui croient que pour résoudre ces problèmes, il faut une Europe à deux vitesses où les grands pays progresseront rapidement et les «petits pays» iront moins vite.

Cette approche est non seulement erronée, mais constitue aussi une bombe à retardement qui menace d'ébranler les fondements mêmes de la cohésion de l'Union car elle institutionnalise l'inégalité entre les pays. Les petits pays deviennent ainsi les jouets des grands pays, plus forts sur le plan financier. Il ne s'agit pas d'un progrès, mais d'un recul inacceptable, surtout pour les petits pays, où cela donne lieu à de nombreux problèmes.

Par ailleurs, on peut aussi se demander ce qui se passerait si un ou plusieurs pays refusent d'appliquer la décision de la majorité parce que des intérêts nationaux majeurs sont en jeu et que la vie quotidienne des citoyens est affectée. Seront-ils sanctionnés par l'Union? S'agit-il d'une preuve de solidarité ou d'une punition? Comment l'Union fera-t-elle face au retrait éventuel d'un ou de plusieurs pays?

En conclusion, je crois qu'une Europe à deux vitesses est néfaste pour les principes de solidarité et d'égalité, le marché unique et menace la cohésion et l'existence de l'Union. Il faut donc en abandonner l'idée, sans quoi, nous ouvrirons tout simplement la boîte de Pandore.

Georgios Epitideios
NA, Grèce (2014-2019)
geopit@yahoo.gr



© Adobe Stock

ACTIVITÉS DE L'AAD



EPFMA
PEAAD



COOPÉRATION AVEC IUE/AHUE

PARTICIPATION EN EUROPE

À l'approche des élections européennes de 2024, la nécessité de réfléchir aux instruments de participation qui nous permettront de mieux connaître l'Union européenne se fait de plus en plus grande.

Comme le rappelle le livre blanc sur la gouvernance européenne, la participation constitue l'un des piliers fondamentaux sur lesquels se fonde l'Union, et crée, de concert avec l'ouverture, la responsabilité, l'efficacité et la cohérence, la possibilité «d'impliquer de façon plus systématique les citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques». Il apparaît donc essentiel de connaître l'Europe et ses institutions, afin de pouvoir partager des projets reposant sur des valeurs communes grâce à l'éducation et à la formation aux niveaux primaire, secondaire, universitaire, et au-delà.

C'est ce dont traite le livre «Participation in Europe», que j'ai coédité avec Michael Hindley, membre du conseil d'administration de l'Association des anciens députés au Parlement européen (AAD) et responsable du programme «PE au campus».



PARTICIPATION IN EUROPE

Couverture de la publication AAD_AHUE
'Participation in Europe'

Le livre a été publié en novembre par l'AAD en collaboration avec les archives historiques de l'Union européenne (AHUE), et avec le soutien de l'agence nationale italienne «Erasmus+ Indire».

L'apprentissage et la coopération entre les institutions européennes constituent précisément le thème central de cette publication, qui présente, en plus d'autres contributions faisant autorité, les actes de la conférence «CAN THE EU LEARN FROM EXPERIENCE?», qui s'est tenue le 16 juin dernier à l'Institut universitaire européen de Florence, dans la prestigieuse salle du Conseil de la villa Salviati.

Les intervenants insistent sur la nécessité de collaborer dans les différents programmes éducatifs afin de développer des projets communs, et soulignent de la même manière l'importance de transmettre aux jeunes l'expérience unique acquise dans le cadre de leur activité de formation et de leurs travaux politiques.

En cette période historique, marquée par de violents conflits et de profondes crises dues entre autres au long confinement imposé par la pandémie, l'Union européenne est appelée à subir de nouvelles métamorphoses, conséquence inéluctable de futurs élargissements, notamment, et qui nous amènent à réfléchir à l'importance d'un dialogue permanent. Au cours des trois sessions de la conférence évoquée, des experts, collègues, praticiens, professeurs et étudiants ont présenté le «modus operandi» élaboré pour améliorer la compréhension, la participation et la mobilité en Europe et dans les pays extracommunautaires, afin de pouvoir concrétiser des projets partagés. La première session s'est concentrée sur l'analyse de la coopération fructueuse entre l'AAD et l'Institut universitaire européen (IUE), engagée il y a huit ans, en faisant tout particulièrement référence au programme éducatif

élaboré avec les AHUE. La deuxième a quant à elle permis d'illustrer le succès du programme de l'AAD «PE au campus», créé il y a quinze ans, et dans le cadre duquel d'anciens députés européens sont invités à intervenir dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur. La troisième session, enfin, a été l'occasion d'examiner le succès du programme Erasmus+, qui a toujours bénéficié du soutien appuyé de toutes les institutions européennes, et en particulier du Parlement européen, qui souligne ses mérites dans la promotion de la citoyenneté active, de l'éducation civique et de l'identité européenne, en visant également à accroître la participation des personnes ayant moins d'opportunités. Les témoignages sincères et enthousiastes des participants ont été pour nous extrêmement encourageants.

Pour rapprocher les politiques européennes des jeunes et du grand public et pour préserver un dialogue ouvert entre l'Union et ses citoyens, il est absolument nécessaire que les institutions concernées collaborent afin de concrétiser des projets communs et efficaces fondés sur la connaissance et l'apprentissage avec des actions équitables, partagées et inclusives.

Le soft power associé à l'éducation, tout particulièrement en ces temps difficiles et tumultueux, devrait donc faire l'objet d'une réflexion approfondie, étant donné les résultats inattendus que cette forme de diplomatie culturelle peut parfois apporter. Car les activités culturelles et éducatives offrent indubitablement aux nations la possibilité de montrer le meilleur d'elles-mêmes, tout en permettant d'établir des relations plus structurées et durables.

Monica Baldi
PPE-DE, Italie (1994-1999)
baldi.monica@email.it

VISITE D'ÉTUDE DE L'AAD À PARIS

METTRE NOTRE EXPERIENCE AU SERVICE DU FUTUR

Notre association a pris pour habitude de faire une visite dans chaque Etat membre de l'Union européenne qui prend la présidence tournante du Conseil des ministres de l'Union. Pour des raisons liées à la pandémie de la COVID mais également politique (devoir de réserve des hauts fonctionnaires du fait de l'élection présidentielle en France des 10 et 24 avril 2022, nous avons eu une formidable visite virtuelle les 28 février et 1^{er} mars 2022 au cours de la présidence française du 1^{er} semestre 2022.

Fallait-il en rester là ? Je sentais bien, parmi les membres du Conseil d'administration, le souhait secret d'avoir une vraie visite physique en France ; mais comment faire ? Alors, la lumière est venue de notre questeur du Parlement européen qui suit nos travaux, mon amie Fabienne Keller, ancienne maire de Strasbourg, ancienne sénatrice qui nous reconforte en affirmant: « oui, il faut faire une visite physique en France et je vais vous y aider ». En qualité de trésorier, je mettais la simple réserve que, dans un contexte de budget contraint de notre association, il ne fallait pas que cela nous coûte plus cher que le fonctionnement courant et nous avons décidé de tenir un conseil d'administration décentralisé. A partir de là, tout n'a été qu'un tourbillon d'échanges et de satisfactions intellectuelles, politiques, historique, amicales, gastronomiques, notamment à l'Hôtel de la questure de l'Assemblée nationale où nous avons été reçus grâce à Marie Guévenoux, députée, questeur, et où un délicieux déjeuner, présidé par Fabienne Keller, nous a été servi.

Nous avons été impressionnés par les actions du Bureau de liaison du Parlement européen à Paris avec sa dynamique directrice, Isabelle Coustet, qui a mis à notre disposition une salle pour y tenir notre réunion du Conseil d'administration.

Nous avons été reçus dans les lieux les plus prestigieux où s'est construite, dans la souffrance et la réussite, la République française : l'Assemblée nationale et le Sénat avec les remarquables échanges avec François Rapin, sénateur tout récemment réélu, président de la Commission des affaires européennes au Sénat et Pieyre-Alexandre Anglade, jeune et brillant député, président de la Commission des affaires européennes à l'Assemblée nationale, et le summum avec l'excellent Jean-Louis Boulanges, député, président de la Commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale, ancien député européen. Nous avons eu la chance d'échanger avec le plus haut fonctionnaire pour les affaires européennes rattaché directement au Premier ministre, Emmanuel Puisais-Jauvin, secrétaire général aux affaires européennes. Puis, nous sommes allés aux sources de l'Union européenne à l'endroit où a vécu Jean Monnet (1888-1979-haut fonctionnaire Français ayant inspiré la déclaration Schuman du 9 mai 1950 et à l'origine de la réconciliation entre l'Allemagne et la France) à Bazoches-sur-Guyonne (département des Yvelines). Un événement public ayant pour thème « cap vers les élections européennes de 2024 » a été organisé avec comme modérateur Martí Grau Segú, chef de service et conservateur de la Maison Jean Monnet, et comme participants : la Maison de l'Europe à Paris, le Centre Robert Schuman, l'Institut Jacques Delors, l'Université de Versailles Saint Quentin et une classe de terminale d'un lycée francilien (primo votants).

Nous avons, également, eu une discussion passionnante avec Fabrizia Lapecorella, vice-secrétaire générale de l'OCDE (Organisation de coopération et développement économiques). En terminant ce texte, je voudrais dire MERCI à notre président, Klaus Hänsch, ancien député européen, ancien président du Parlement européen, pour avoir conduit et présidé avec compétence, gentillesse et patience

l'importante délégation de 30 membres.

Merci à tous les membres d'avoir participé avec autant d'enthousiasme. Merci à notre secrétariat et tout particulièrement Elisabetta Fonck, secrétaire générale et Valerie Raskin, en charge des événements, pour avoir organisé et accompagné cette visite en France avec l'assistance de Pilar Ramos avec autant de compétence, de dévouement et d'élégance. Ces journées en France ont été merveilleuses et formidables. Que cela fait du bien de parler d'Europe, d'Union et de Paix.

Jean Monnet disait : « Rien n'est possible sans les Hommes et rien n'est durable sans les institutions » et il ajoutait : « Il n'a pas de futur aux peuples d'Europe ailleurs que dans une Union ».

Nous sommes alors rentrés dans nos circonscriptions avec ces paroles de sagesse en tête et l'intime conviction que nous mettons notre expérience au service du futur.



© Better World Heroes

“Rien n'est possible sans les Hommes et rien n'est durable sans les institutions.” - Jean Monnet

Jean-Pierre Audy
PPE, France (2005-2014)
audyjp@yahoo.fr

VISITE D'ÉTUDE DE L'AAD À PARIS

Les 28 et 29 septembre, l'Association des anciens députés européens a organisé une visite d'étude à Paris, qui a remporté un franc succès. Cette visite nous a permis d'échanger nos points de vue avec de hauts fonctionnaires français sur une série de dossiers de l'actualité européenne. Une fois de plus, nous avons pu constater que les anciens députés européens apportent une contribution essentielle au projet européen.

Nous avons commencé par une visite guidée du magnifique Palais du Luxembourg, siège du Sénat depuis 1879, suivie d'une discussion éclairante avec M. Jean-François Rapin, président de la commission des affaires européennes du Sénat. Mme Fabienne Keller, questrice du Parlement européen en charge de notre association, a aimablement offert le déjeuner à notre délégation. À l'invitation de Mme Marie Guévenoux, première questeuse de l'Assemblée nationale, nous avons été reçus à l'Hôtel de la Questure de l'Assemblée Nationale. Mme Keller nous a accueillis chaleureusement. Elle a insisté sur l'importance de continuer à promouvoir la participation des citoyens à la démocratie européenne avec toute la passion, la conviction et l'enthousiasme qui nous animent.

Nous avons successivement rencontré M. Pieyre-Alexandre Anglade, président de la commission des affaires européennes à l'Assemblée nationale, et M. Emmanuel Puisais-Jauvin, secrétaire général des affaires européennes au Conseil des ministres. Enfin, nous avons rencontré M. Jean-Luis Bourlanges, bien connu de beaucoup d'entre nous puisqu'il a été député européen pendant près de 20 ans (1989-2007) et qu'il est actuellement à la tête de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Au cours de ces rencontres, nous avons abordé en profondeur divers enjeux majeurs du débat européen, tels que les tensions géopolitiques, l'immigration, l'élargissement, les



La Délégation de l'AAD à Paris à l'Hôtel de la Questure avec la Questeuse du Parlement européen responsable de l'AAD Fabienne Keller

réformes institutionnelles, le changement climatique, la compétitivité de notre économie, ainsi que les implications qui en découlent pour l'Union. Nous avons conclu unanimement que l'achèvement des procédures législatives en cours avant les prochaines élections du Parlement européen devrait être une priorité. Par ailleurs, nous avons réitéré notre engagement mutuel à renforcer la légitimité démocratique du processus de prise de décision, notamment grâce à un investissement plus poussé des députés européens et nationaux à cet égard. M. Bourlanges a affirmé: «Je n'ai jamais eu l'impression que le mandat national concurrençait celui du Parlement européen.»

Le soir du 28 septembre, nous avons été accueillis chaleureusement à la Maison Jean Monnet, située au cœur d'une superbe région rurale des Yvelines, où Jean Monnet, l'un des pères fondateurs de l'Europe, a vécu et travaillé de 1945 jusqu'à sa mort en 1979. La visite guidée des lieux a été à la fois passionnante et émouvante. En effet, cette maison a été le théâtre de décennies d'efforts pour unir les Européens et c'est là que fut conçue l'idée de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Lors de notre dîner de travail, nous avons accueilli comme oratrice Mme Fabrizia Lapecorella, secrétaire générale adjointe de l'OCDE, qui nous a présenté une analyse détaillée et éclairante des derniers changements en matière de politique fiscale et

de justice fiscale, tant au niveau mondial qu'au niveau de l'Union. Un événement public intitulé «Cap vers les élections européennes de 2024», organisé dans la salle de conférence de la Maison Jean Monnet, est venu clore ces deux journées de façon idéale. Ce débat était organisé conjointement par la Maison Jean Monnet et l'AAD. À cette occasion, les étudiants de l'Université de Versailles Saint-Quentin, d'un lycée parisien (primo-votants) et d'anciens députés européens ont échangé leurs points de vue sur la valeur du projet d'intégration européenne et sur l'importance de participer à ce processus en prenant part aux élections, par exemple.

Nous avons réfléchi ensemble sur une série de problématiques. Quelles sont les principales difficultés auxquelles l'Europe est confrontée aujourd'hui? Que faudrait-il faire de plus pour mieux défendre nos principes et nos valeurs? Quelles sont les réformes institutionnelles à envisager pour mieux se préparer à un futur élargissement? Il ne s'agit là que de quelques-unes des questions que nous avons abordées au cours de ce débat très intéressant et interactif dont nous, anciens députés européens, sommes sortis plus optimistes et beaucoup plus confiants à l'égard des jeunes générations d'Européens.

Anni Podimata
S&D, Grèce (2007-2014)
podimata@otenet.gr

DÉBAT SUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES À LA MAISON JEAN MONNET

Du 27 au 29 septembre, l'Association des anciens députés a effectué une visite d'étude en France. Le programme comprenait un large éventail d'activités: une réunion du conseil de l'AAD, de nombreuses entrevues à l'Assemblée nationale et au Sénat français et... une visite de la Maison Jean Monnet. Ce n'était pas la première fois que la Maison Jean Monnet accueillait un événement de l'AAD en tant que coorganisatrice: en février 2022, la visite d'étude prévue avait finalement eu lieu en ligne. Grâce à l'aide précieuse apportée par les services de la DG LINC pour permettre l'interprétation à distance, nous avons eu alors l'occasion d'organiser un débat entre des étudiants universitaires, des organisations pro-européennes et d'anciens députés au Parlement européen.

Le moment était venu de répéter l'expérience, mais, cette fois, en présentiel et en abordant le thème des élections de 2024 qui approchent à grands pas! Ce débat animé a eu lieu le 29 septembre au matin. Mais avant cela, d'autres activités attendaient l'AAD à la Maison Jean Monnet. Le 28 septembre au soir, un dîner y était organisé pour l'AAD en présence d'une invitée spéciale, présentée par le président Klaus Hanch: Mme Fabrizia Lapecorella, secrétaire générale adjointe de l'OCDE. La présence de Mme Lapecorella en ce

lieu était particulièrement symbolique: Jean Monnet, inspirateur de la première Communauté européenne, a également joué un rôle moteur dans la naissance de l'OCDE, et son proche collaborateur Robert Marjorlin en devint le premier secrétaire général. Monnet a en grande partie inspiré ce à quoi allait ressembler la scène multilatérale européenne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Le thème de l'allocution de Mme Lapecorella était tout à fait pertinent du point de vue des avancées futures du multilatéralisme: «Faire progresser l'amélioration de la fiscalité internationale: étapes récentes et orientations futures». Les anciens députés ont ensuite eu l'occasion de poser des questions et de lancer une discussion.

La matinée du 29 septembre a commencé par une présentation des principales caractéristiques de la Maison Jean Monnet en tant que site de mémoire européen et des principaux services qu'elle offre aujourd'hui en tant que maison historique ouverte au public, siège de l'Académie Jean Monnet (formations destinées aux fonctionnaires du Parlement), lieu d'activités universitaires et d'événements de réseau, et destination de groupes scolaires. Les anciens députés ont participé à une visite guidée au cours de laquelle ils ont pu découvrir les expositions du musée.

En milieu de matinée, la Maison Jean Monnet était pleine d'étudiants, d'universitaires et de représentants d'organisations pro-européennes, entre autres, venus débattre des élections à venir avec les anciens députés, dans le cadre d'un événement intitulé «Cap vers les élections européennes de 2024». Parmi les personnes, groupes et institutions qui participaient à ce débat se trouvaient la Maison de l'Europe de Paris, l'Université Queen Mary de Paris et l'Université de Versailles-Saint Quentin. Debora Righetti, responsable de la coordination des événements à la Maison Jean Monnet, a présenté un aperçu de la manière dont la direction générale de la communication a préparé la campagne d'information pour les élections de 2024 — la dixième du genre! Tout comme les anciens députés en avaient eu l'occasion plus tôt dans la journée, les participants ont pu, en entrant, voir les panneaux de l'exposition élaborés par la Maison Jean Monnet pour informer les visiteurs sur le fonctionnement du Parlement européen et sur son rôle central dans la gouvernance européenne à la veille des élections.

Bon nombre des questions portaient sur la lutte contre les fausses informations et sur la protection des normes démocratiques, mais aussi sur la question de savoir si l'Union avait déjà atteint le niveau d'unité attendu par Jean Monnet.

Une fois le temps imparti pour le débat écoulé, de nombreuses questions étaient toujours en suspens. Heureusement, les anciens députés et les jeunes ont pu poursuivre leurs discussions au cours d'un déjeuner de travail très dynamique!

Martí Grau Segú

Chef de service et conservateur à la Maison Jean Monnet

marti.grau-segu@europarl.europa.eu

Toutes les photos de la visite d'étude de l'AAD à Paris se trouvent sur le compte Flickr:

<https://bit.ly/FMAVisitParis23>



La délégation de l'AAD, conduite par le Président de l'AAD Klaus Hansch, avec les participants à la conférence hybride à la Maison Jean Monnet à Bazoches-sur-Guyonne.

RÉSEAU DES ANCIENS DÉPUTÉS

RÉUNION DU BUREAU DE LA FP-AP À LUGANO

Le Bureau de l'Association européenne des anciens parlementaires des États membres et du Conseil de l'Europe (FP-AP), au sein duquel notre association compte deux représentants, s'est réuni du 21 au 23 septembre dans la salle du Consell Comunal du Palazzo Civico de Lugano, en Suisse. Lors de la réunion, présidée par Walter Schwimmer, ancien secrétaire général du Conseil de l'Europe (1999-2004) et actuel président de la FP-AP, les discussions ont porté sur les amendements déposés au document: «Influences du changement climatique sur les migrations et la politique sociale: le rôle de la diplomatie parlementaire» (déclaration de Lugano), suite au rapport rédigé par Valerio Calzolaio, ancien membre de la Chambre des députés du Parlement italien. Le sujet le plus controversé a été la proposition de soutenir la création d'une Assemblée parlementaire au sein de l'Organisation des Nations unies. Après un débat intense et intéressant, il a été décidé de ne pas aborder cette question dans le document et d'organiser un colloque spécifique pour en débattre. À la suite de cet accord, la déclaration de Lugano a été adoptée à l'unanimité.

Il a également été convenu d'organiser la réunion du printemps 2024, dont l'objectif est de commémorer le 75e anniversaire de la création du Conseil de l'Europe, à Graz, en Autriche, où siège le Centre pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe. La réunion d'automne se tiendra en Bretagne.

Après une courte pause, l'Assemblée générale extraordinaire s'est réunie pour approuver la réforme des statuts et du règlement intérieur de l'Association, dont les travaux étaient en cours depuis un certain temps.

La déclaration de Lugano a également été ratifiée. Il a été décidé de la traduire dans toutes les langues officielles du Conseil de l'Europe afin de pouvoir la distribuer dans tous les États membres. La première journée de travail s'est achevée par une présentation intéressante de Jean Guinard, ancien président de l'association hôte, intitulée «Démocratie directe et fédéralisme en Suisse», qui portait principalement sur l'organisation politique particulière et le fonctionnement des institutions suisses. Les participants ont ensuite été conviés à un dîner au cours duquel les échanges de vues se sont poursuivis sur les questions politiques européennes d'actualité. Le lendemain matin, après un discours de bienvenue du maire de Lugano, qui a abordé différents aspects importants concernant la ville, un colloque a été organisé sur les «conséquences du changement climatique sur les politiques migratoires». Valerio Calzolaio nous a présenté son rapport. Toutes les délégations présentes à l'assemblée ont exprimé des appréciations très positives sur le contenu du document.

La deuxième journée de travail a été marquée par la conférence très inspirante de l'ambassadeur Walter Fust, ancien directeur général de la coopération au développement de la Confédération suisse et ancien conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. Le débat qui a suivi a porté sur les questions qui présentent un intérêt géopolitique majeur pour l'Europe, à savoir: la guerre en Ukraine et le rôle de la Russie, de la Turquie, de la Chine et des États-Unis sur la scène internationale; le conflit du Haut-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, mais aussi la migration, l'élargissement de l'Union et de nombreuses autres

questions qui touchent directement l'Europe.

Une fois les travaux terminés, un dîner de clôture a été organisé à la Villa Ciani, à l'invitation du conseil municipal de Lugano. La villa Ciani est un élégant palais du XVIIe siècle enclavé dans le Parco Civico de Lugano. De nombreux exilés italiens y ont trouvé refuge pendant le Risorgimento. En 1912, la municipalité de Lugano l'a achetée aux héritiers Ciani pour en faire un espace ouvert au public. Elle abrite, depuis 1915, le musée de l'Histoire et le musée civique des Beaux-Arts. La Villa Ciani fait désormais partie du patrimoine architectural unique de la ville et de la collection de bâtiments que le Centre des congrès de Lugano possède pour ses expositions.

Le lendemain matin, nos hôtes nous ont offert une excursion à San Salvatore, une montagne accessible par funiculaire, qui offre une vue imprenable sur le lac de Lugano (Ceresio) et les montagnes environnantes couvertes de neiges éternelles et de glaciers. Nous avons terminé le séjour par une promenade en bateau sur le lac de Lugano, qui s'étend entre le canton du Tessin, en Suisse, et les provinces de Varèse et de Côme, en Italie. Je remercie les collègues de la délégation suisse pour l'organisation de cette rencontre intéressante et pour leur hospitalité.

Teresa Riera Madurell
S&D, Espagne (2004-2014)
trierama@gmail.com

La déclaration de Lugano, adoptée le 22 septembre 2023, est disponible à la page suivante.

DÉCLARATION DE LUGANO

Adoptée à l'unanimité par les délégués représentant les membres de l'Association européenne des anciens Parlementaires des Pays membres du Conseil de l'Europe.

1. Nous, anciens parlementaires soulignons la pertinence de la contribution de la diplomatie parlementaire dans les négociations mondiales et européennes en cours sur le climat pour réduire les émissions et s'adapter au changement climatique, pour compléter et soutenir les efforts des gouvernements nationaux et des organisations internationales. Au-delà de la diplomatie classique, la diplomatie parlementaire désigne les moyens par lesquels les parlementaires et les parlements de différents niveaux mènent des dialogues et servent d'intermédiaire pour contribuer à l'amélioration de la politique étrangère et des relations extérieures, à la résolution de questions et problèmes internationaux clé importants et compliqués tels que la migration due au changement climatique ou la guerre et la paix, et s'encouragent mutuellement à cultiver un contrôle accru des gouvernements et la légitimité démocratique des organes intergouvernementaux.
2. Le changement climatique a toujours eu une influence sur les phénomènes migratoires des espèces, des écosystèmes et des communautés biologiques de départ, de transit (ou transits) et de destination provisoire (plus ou moins) et sur l'évolution sociale de l'espèce humaine ; à son tour, notre espèce a influencé le climat et a migré avec un degré de liberté toujours plus grand. C'est pourquoi les déplacements de délégations parlementaires devraient toujours prendre en considération cet aspect du climat.
3. Le changement climatique et la migration sont étroitement liés ; les changements climatiques anthropiques globaux ont des effets multiples sur la biodiversité sociale et culturelle de la planète (en particulier pour les effets sur l'eau et sur les différents cycles de l'eau), ils déterminent de nouveaux flux migratoires forcés, ils provoquent de nouvelles inégalités (l'impact n'est plus fort là où la contribution humaine au changement climatique a été la plus pertinente), et ils affectent toute politique sociale ; c'est pourquoi ils constituent un volet important de la diplomatie parlementaire.
4. Les résultats des migrations liées au climat sont très variables, les facteurs socio-économiques et les ressources des ménages influant sur la réussite de la migration ; le déplacement ou la migration à faible degré est associé à de mauvaises conditions de santé, de bien-être et à de mauvaises conditions socio-économiques des migrants et apporte moins d'avantages aux communautés d'origine ou d'accueil; la migration involontaire se produit lorsque les alternatives d'adaptation sont épuisées ou non viables et reflète des facteurs non climatiques qui limitent la capacité d'adaptation et créent des niveaux élevés d'exposition et de vulnérabilité.
5. En plus du grand nombre de réfugiés enregistrés dans la Convention de 1951 pour des raisons politiques il y a maintenant de plus en plus de déplacés climatiques (réfugiés pour des raisons naturelles) et des migrants en fuite (il n'y a pas de définition légale reconnue) qui ont quitté leur propre pays pour trouver une nouvelle

vie meilleure dans un autre pays, et les réfugiés de guerre. Tous ont besoin d'une assistance adéquate et d'une chance de prendre un nouveau départ. Nous reconnaissons que depuis la Seconde Guerre Mondiale le terme de réfugié est réservé aux personnes inscrites dans la Convention de Genève et dans la Résolution 302 de l'ONU (IV) de 1949 uniquement ; conformément au UNHCR Global Trend 2023 il y a en 2022 35,3 millions de réfugiés, sous mandat UNHCR ou UNRWA (UN Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East) les autres sont appelés demandeurs d'asile (5,4 millions) ou personnes déplacées, qu'elles soient internes (enregistrées et soutenues par des institutions de l'ONU) ou internationales (sauvegardées en partie par le Global Compact 2018 ou d'autres conventions) afin d'arriver à une répartition adéquate de la charge et de la responsabilité des problèmes relatifs aux réfugiés parmi tous les membres de l'ONU.

6. Un autre groupe peut être décrit en utilisant l'adjectif lié aux changements climatiques anthropiques globaux ; les personnes déplacées environnementales et les réfugiés internationaux climatiques sont ceux qui souffrent des conséquences du réchauffement climatique avec des événements extrêmes inattendus ou des processus plus lents (événements météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses, élévation du niveau de la mer, stress hydrique) sans en être responsables par leurs émissions ; ce sont des personnes qui ne bénéficient actuellement d'aucune forme de protection internationale ; en particulier, l'élévation du niveau de la mer affectera également les côtes de nombreux pays européens, ce qui obligera peut-être à en arriver à des PDI (Personnes déplacées internes) et des plans de migration et de réallocation internes. Les instruments institutionnels internationaux pour gérer ce flux migratoires doivent être trouvés immédiatement, notamment en implémentant les deux Global compacts pour la Migration et sur les Réfugiés.
7. La diplomatie parlementaire n'est certainement pas une alternative à la diplomatie classique, mais constitue un bon complément à la politique étrangère et crée le mécanisme nécessaire de contrôle des structures et organisations supranationales, telles que l'Union européenne, l'Union africaine, le Pacte de l'Atlantique Nord, le Conseil de l'Europe ou l'OSCE.

8. En reconnaissant que les parlementaires présentent plusieurs avantages parce qu'ils prennent le pouls de la population, sont plus libres et plus indépendants, et représentent un spectre politique plus large, et que les acteurs de la démocratie parlementaire (DP), comprennent les parlements nationaux et internationaux, leurs commissions, délégations, groupes d'amitié, dialogues interparlementaires et parlementaires individuels, la DP pourrait mieux :

I. Promouvoir la compréhension des phénomènes migratoires contemporains : aucun pays européen n'est jamais qu'une destination pour l'immigration, tous les pays ont été et sont aussi des pays d'émigration dans le passé et dans le présent, les échanges et les partenariats peuvent apporter des bénéfices collectifs et individuels et l'immigration peut contribuer à limiter et à prévenir le déclin démographique en cours.

II. Demander un plus grand engagement pour réaliser concrètement et rapidement les objectifs de l'Agenda 2030 de l'ONU : paix, résilience, santé, égalité des sexes, jeunesse et la pertinence de la migration internationale au développement des pays d'origine, de transit et de destination, avec un accent général sur une plus grande cohérence d'action et le développement d'approches d'évaluation commune (par exemple entre l'UE et l'Afrique).

III. Souligner les liens entre la biodiversité, le changement climatique et la lutte contre la désertification, en considérant l'équilibre des écosystèmes, par exemple avec la réintroduction assistée, la translocation et la migration des espèces : la migration et l'évolution assistées pourraient réduire la disparition et l'extinction.

IV. Faciliter et accélérer la négociation intergouvernementale sur le climat au sein de l'ONU, en suggérant qu'elle aborde aussi plus et mieux la question de la migration humaine "climatique", comme mentionné dans l'Accord de Paris de 2015.

V. Promouvoir des politiques nationales, bilatérales, européennes et multilatérales pour la mise en oeuvre des deux accords approuvés par l'ONU fin 2018, Global Compacts, pour "une migration sûre, ordonnée et régulière" dans l'intérêt des immigrants non européens et des citoyens européens.

VI. Promouvoir la prise de conscience que l'Europe peut bénéficier certainement des migrants non européens pour garantir tous les emplois nécessaires – pour autant qu'ils soient qualifiés et promouvoir le respect mutuel des cultures, traditions et coutumes des pays d'origine et de destination de manière équilibrée en tenant compte des droits de l'homme universels ; car ce n'est qu'en réussissant à atteindre une cohésion mutuelle en ce sens, que les bénéficiaires d'une telle immigration accrue pourront être acquis.

VII. Atténuer l'impact négatif du changement climatique sur les inégalités sociales en promouvant des politiques conçues pour prévenir le besoin de déplacement ; les politiques qui régulent et gèrent le processus de déplacement, et les politiques qui abordent les besoins en soins de santé des migrants.

VIII. Exiger que des instances officielles soient soutenues par des moyens financiers suffisants afin d'offrir aux migrants une formation linguistique appropriée avant leur départ et après leur arrivée, ainsi qu'un enseignement des normes sociales et des usages dans le pays de destination, y compris l'élimination de contenus nationalistes, racistes ainsi que misogynes et xénophobes dans les manuels.

IX. Atténuer l'impact des mouvements de population à l'intérieur de chaque pays et entre les pays de l'Union européenne, en particulier ceux imposés par les principaux effets du changement climatique anthropique mondial (montée des mers, modification de l'eau et accroissement des phénomènes de pénurie d'eau, augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes)

9. Les gouvernements et les parlements doivent renforcer la cohésion sociale en respectant la justice distributive. Des politiques visant à renforcer la confiance des citoyens dans la démocratie doivent être mises en oeuvre.

VISITE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE L'UE

VISITE À MADRID DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS DÉPUTÉS

Le 19 octobre dernier, sous la conduite du président de l'association, Klaus Hänsch, un groupe d'anciens députés au Parlement européen a visité Madrid, l'Espagne occupant la présidence tournante de l'Union européenne. Ce fut pour moi un plaisir de les accompagner au cours de la matinée. À Madrid, le climat est sec et il n'avait pas plu depuis longtemps. Mais ce jour-là précisément, nos visiteurs furent accueillis par la pluie qui déversa 100 litres d'eau par mètre carré sur la ville, ce qui n'était plus arrivé depuis 70 ans. Si la pluie tant désirée perturba quelque peu les visites en extérieur, elle ne ternit en rien la cordialité et la bonne humeur de la rencontre. Nous avons tout d'abord visité le palais du Sénat, la chambre haute, où nous avons été reçus par son président, Pedro Rollán, qui nous a présenté la mission et le travail que la Constitution espagnole confie au Sénat avant de répondre aux nombreuses questions des visiteurs.

La façade du palais du Sénat

Le palais du Sénat est un bâtiment du XVI^e siècle qui abritait à l'origine le collège et le monastère de l'Incarnation, fondés en 1581.

Il fut l'une des institutions culturelles madrilènes les plus intéressantes des XVI^e et XVII^e siècles et, depuis les élections de 1979, il abrite la chambre du Sénat qui, avec le Congrès des députés, forme les

Cortes Generales, le Parlement national, en vertu de l'article 69 de la Constitution actuelle.

De cette visite se détache la magnifique bibliothèque néogothique, œuvre architecturale remarquable et unique en son genre, conçue par l'architecte Emilio Rodríguez Ayuso au cours des années 1882 et 1883 et dont les rayonnages présentent la particularité d'avoir été entièrement réalisés en fer pour limiter les risques d'incendie.

La seconde visite de la matinée madrilène nous a conduits au bâtiment dit «Casa de la Villa», où



La Casa de la Villa à Madrid © Adobe Stock

nous avons été reçus, accompagnés et instruits par Don Borja Fanjul, conseiller municipal et président de l'assemblée municipale madrilène.

La Casa de la Villa

La Casa de la Villa, dont la construction date du règne de Philippe IV, en 1644, fut l'hôtel de ville de Madrid depuis son inauguration en 1693 jusqu'en 2007, lorsque la mairie fut transférée au palais de Cybèle. À présent, le bâtiment abrite le secrétariat général de l'assemblée municipale et son usage est restreint aux événements officiels et aux réceptions institutionnelles. Il accueille en outre une galerie de portraits des maires de Madrid et de nombreuses œuvres telles que les magnifiques peintures réalisées par Antonio Palomino entre 1692 et 1696, que nous avons pu contempler au plafond de la salle des séances. Nous avons également pu visiter et admirer la spectaculaire galerie des tapisseries. En définitive, ce fut une visite chaleureuse au cours de laquelle nous avons retrouvé d'anciens collègues tout en profitant de Madrid, de son histoire et de son charme.

Pilar Ayuso González

PPE, Espagne (1990-2019)

pag16@hotmail.es



La façade du palais du Sénat à Madrid © Adobe Stock

LA DÉLÉGATION EUROPÉENNE EN VISITE À MADRID



La délégation de l'AAD lors d'une rencontre avec le président du Sénat espagnol Pedro Rollán Ojeda le 19 octobre 2023 à Madrid.

Les 18, 19 et 20 octobre, j'ai eu l'honneur d'accompagner la délégation des membres de l'Association des anciens députés au Parlement européen, menée par son président, Klaus Hänsch, lors d'une visite à Madrid à l'occasion de la présidence espagnole du Conseil. Les orages qui ont balayé Madrid n'ont rien enlevé à l'enthousiasme des nombreux participants, venus d'horizons divers. Je souhaite remercier les organisatrices de l'événement qui, à mon sens, a été un franc succès, malgré, je le disais, une météo défavorable et un programme chargé.

Le premier jour, nous avons d'abord profité d'une visite guidée dans le quartier historique et culturel de Madrid. Puis, nous avons visité le musée du Prado où nous avons pu admirer les chefs-d'œuvre de grands peintres espagnols, comme Velázquez, ou encore Goya. La journée suivante, nous avons été accueillis au Sénat (chambre chargée de la représentation territoriale

et d'une seconde lecture des textes) par son président, Pedro Rollán. Nous nous sommes ensuite rendus à la Plaza de la Villa, qui abrite l'un des sièges de l'hôtel de ville de Madrid, puis au ministère des affaires étrangères, où nous avons été reçus par de hauts responsables, ainsi que par la Secrétaire générale pour l'Union, María Dolores Lledó. Celle-ci nous a présenté les principaux objectifs de la présidence espagnole, qui consistent notamment à :

- renforcer l'économie et l'autonomie européenne grâce à la réindustrialisation et à la RDI;
- poursuivre la transition écologique, en luttant contre les conséquences du changement climatique et en progressant dans le domaine énergétique, afin d'obtenir des prix justes et d'avancer vers la décarbonation.

Nous avons également échangé sur la nécessité d'engager une politique commune en matière de migrations

et d'asile plus respectueuse des droits de l'homme, d'agir en parallèle dans les pays d'origine des migrants, mais aussi de mettre en œuvre les mesures notamment sociales et sanitaires de protection de l'enfance.



La délégation de l'AAD avec la Secrétaire Générale pour l'UE du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération María Lledó Laredo.

Parmi les objectifs prioritaires de l'Union, nous devons aussi continuer à définir une stratégie européenne commune en ce qui concerne la défense, la sécurité et l'espace juridique, ainsi que réaffirmer notre soutien envers l'Ukraine et l'accompagner dans son adhésion à l'Union.

Après cette réunion, nous avons été accueillis au Congrès des députés par sa présidente, Francina Armengol, qui a eu l'amabilité de répondre à toutes nos questions sur la politique intérieure espagnole. Notre visite s'est achevée dans la jolie ville de Tolède, particulièrement riche en histoire, où nous avons participé à une visite culturelle guidée. Puis, nous avons été reçus par le président des Cortès de Castille-La Manche. En tant que membre de l'AAD, j'ai trouvé cette visite très intéressante et bénéfique. En effet, elle nous a permis, d'une part, de partager nos points de vue sur certains aspects du calendrier de la présidence espagnole du Conseil, et, d'autre part, de réaffirmer notre engagement aux côtés du peuple ukrainien, face à l'invasion russe, une guerre dramatique qui nous affecte tous, humainement mais aussi économiquement.

Cet engagement concerne également la situation au Proche-Orient: la stratégie de défense d'Israël, bien que légitime au vu des terribles attaques perpétrées par l'organisation terroriste du Hamas, occasionne de lourdes pertes civiles à Gaza, ce qui me semble inhumain. Dans ce contexte, l'Union doit renforcer les espaces de dialogue, demander un cessez-le-feu, élargir les couloirs humanitaires et travailler à la mise en œuvre des résolutions des Nations unies.

Je suis très reconnaissante d'avoir eu la possibilité de participer à ces débats constructifs avec mes collègues, ce qui m'a permis, à la lumière de mon expérience en tant que députée du Parlement, d'approfondir ma compréhension des défis immenses auxquels notre Union est confrontée.

Dolores García-Hierro Caraballo
S&D, Espagne (2011-2014)
doloresgarciahierro@gmail.com

EN ESPAGNE, UNE MISSION PASSIONNANTE PAR TEMPS DE TURBULENCES POLITIQUES EN EUROPE COMME À L'INTERNATIONAL !

Grâce à l'excellente notoriété de l'Association des Anciens Députés au Parlement européen, Klaus Hänsch, notre Président a été invité à rencontrer les autorités politiques espagnoles à un haut niveau de responsabilités durant le semestre espagnol.

Ainsi avons-nous commencé de bon matin, le jeudi 19 octobre, par une réunion au Sénat abrité dans un bâtiment plurisécularisé, à deux pas du Palais Royal, et abritant au XV et XVI siècles un couvent qui fut transformé en Palais du Sénat en 1837 lorsque l'Espagne s'est dotée d'un système bicaméral !

Pedro Rollán Ojeda (PP), Président du Sénat nous y a accueillis chaleureusement et a fait le point sur la situation politique espagnole ainsi que les négociations en cours pour constituer un Gouvernement après les dernières élections législatives. Avec doigté et pertinence, le Président a répondu aux nombreuses questions en même temps qu'étaient associés à cette réunion nos collègues Íñigo Méndez de Vigo et José Ignacio Salafranca que nous étions ravis de retrouver. Nous avons aussi eu la chance de découvrir au cœur du Sénat l'une des plus riches Bibliothèques d'Espagne dotée de plus de 125 000 ouvrages anciens, dont la Constitution de 1931, ainsi que la 1ère édition de l'Encyclopédie Raisonnée des Sciences, Arts et des Métiers.

Affrontant des trombes d'eau, nous avons rejoint les bâtiments anciens de la Mairie de Madrid où Francisco de Borja Fanjul Fernández-Pita (PP), Président de l'Assemblée plénière de la municipalité depuis juin 2023, nous a reçus. Après un temps de questions-réponses sur les compétences de cette agglomération de

près de 6 millions d'habitants, nous avons pu visiter les somptueuses salles du bâtiment, et découvrir des trésors madrilènes (toiles, tapisseries du XV et du XVI siècle, parchemins et objets précieux appartenant à la monarchie espagnole).

Pour la seconde partie de notre journée d'auditions, changement de décor et d'architecture, puisque María Lledó Laredo, Secrétaire générale de l'Union européenne au Ministère des Affaires étrangères et de la coopération nous a reçus dans un espace ultra contemporain Plaza del Marqués de Salamanca et a mené notre rencontre dans un dialogue franc et dynamique en même temps que polyglotte sur les priorités de la Présidence, tant en matière de sécurité que des stratégies européennes communes ! Grâce à des parapluies européens magnifiques, offerts par la Secrétaire Générale, nous avons pu rejoindre sans encombre et en dépit du déluge, le très beau bâtiment 'Palais du Cortès', siège du Congrès des députés espagnols pour y rencontrer Francina Armengol (PSOE), sa toute récente Présidente (août 2023). Réunis dans l'Hémicycle historique où eut lieu le fameux coup d'État avorté des amis de Franco le 23 février 1981, Francina Armengol s'est prêtée amicalement au dialogue, tout en éclairant les conditions de réalisation de la coalition comme de la tenue, en absence d'accord, de nouvelles élections législatives.



La délégation de l'AAD avec le Président de l'Assemblée Plénière de la Mairie de Madrid D. Borja Fanjul le 19 octobre à Madrid.

Avant de retrouver notre ancien collègue Enrique Barón Crespo (PSOE), Luis Planas Puchades (PSOE) et Cristina Gallach Figueras pour un dîner amical, nous avons eu l'opportunité de revoir au Musée de la Reine Sofia quelques Picasso dont Guernica et autres Dali, Picabia, Gris, Miro etc.

Vendredi 20 octobre, dernier jour de notre mission, c'est notre collègue, Monica Baldi, Vice-Présidente de l'Association qui a conduit notre rencontre à la Cortès de Castilla-La Mancha à Tolède. Après une très intéressante visite de cette ville admirable de Tolède où cohabitent depuis plusieurs siècles les communautés juive, musulmane et chrétienne, nous avons eu la chance d'être accueillis par Pablo Bellido (PSOE), Président de la Cortès de Castilla-La Mancha, ainsi que par le Vice-Président du Gouvernement José Manuel Caballero Serrano dont la conclusion a pris la forme bien sympathique d'une découverte des traditions culinaires et viticoles de ce beau territoire !

Je ne voudrais pas conclure mon compte-rendu sans remercier chaleureusement Elisabetta et Pilar pour l'excellence de l'organisation et de la logistique durant cette mission ainsi que le travail de sa préparation.

Nathalie Griesbeck

ADLE, France (2004-2019)

nathalie.griesbeck@gmail.com



La délégation de l'AAD avec la présidente du Congrès des députés Francina Armengol à Madrid le 19 octobre 2023.

JOURNAL D'UNE VISITE À MADRID

La visite des membres de l'AAD a été difficile. Il a plu des trombes d'eau. La pluie s'est déversée pendant toute une journée. Mais la visite s'annonçait difficile avant tout parce que, la semaine précédente, le Hamas avait envahi Israël, et que nous étions là pour aborder les répercussions de l'invasion.

Nous avons d'abord rencontré M. Pedro Rollán Ojeda, président du Sénat espagnol, ainsi que ses collègues, et Mme Francina Armengol, présidente du Congrès des députés. Nous avons discuté de l'évolution de la situation à Gaza. Un certain nombre de membres, moi compris, ont plaidé en faveur d'un renforcement de l'aide humanitaire (la controverse sur la nécessité d'un cessez-le-feu commençait tout juste à émerger). Le président du Sénat a déclaré qu'il existait différents points de vue parmi les responsables politiques espagnols. J'ai dit que c'était probablement le cas pour la plupart des responsables politiques dans la plupart des pays européens. Les participants à la visite se sont toutefois accordés sur le fait que l'attaque visant Israël devait être condamnée et qu'Israël avait le droit de se défendre. Mais il a également été convenu que l'aide humanitaire était essentielle, et la perception selon laquelle il est nécessaire d'opter pour une solution à deux États et de mettre un terme aux territoires occupés n'a pas évolué.



Luis Planas Puchades, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation avec Klaus Hänsch, président de l'AAD.



La délégation de l'AAD avec le président Pablo Bellido et le vice-président des Cortes de Castilla la Mancha José Manuel Caballero Serrano à Tolède le 20 octobre 2023.

Ensuite, après une discussion avec les membres du Conseil de Madrid, nous avons rencontré María Dolores Lledó Laredo, secrétaire générale pour l'Union européenne au ministère espagnol des affaires étrangères. Elle représente l'Espagne dans le cadre de la présidence du Conseil des ministres. Son anglais est meilleur que celui de la plupart des Anglais, ce qu'elle doit à sa passion pour le chant et pour l'apprentissage des langues. Elle a principalement évoqué les progrès réalisés sur des questions européennes telles que les négociations commerciales, le changement climatique, etc. Nous n'avons pas beaucoup parlé d'Israël ou du Hamas.

J'ai toutefois eu l'occasion de lui parler après la réunion. J'ai demandé quels problèmes subsistaient selon elle dans le cadre des relations entre le Royaume-Uni et l'UE. Elle a dit que les relations s'étaient considérablement améliorées au cours de l'année écoulée et que les Britanniques se montraient positifs et coopératifs. Nous avons évoqué la récente réunion de la Communauté politique européenne organisée par le gouvernement espagnol à Grenade, à laquelle ont participé non seulement le Royaume-Uni, mais aussi 17 États européens non membres de l'UE. Sa procédure plus informelle a permis de progresser sur certaines questions bloquées au niveau des procédures de l'UE. C'est le Royaume-Uni qui présidera la prochaine réunion.

Nous avons dîné avec M. Luis Planas Puchades, ministre espagnol de l'agriculture (j'ai abordé la question du prix élevé des denrées alimentaires).

Le lendemain, nous nous sommes rendus à Tolède pour notre dernière visite. D'une certaine manière, cette visite me ramène à la question d'Israël et du Hamas.

Tolède est le siège du gouvernement et du Parlement de la communauté autonome de Castille-La Manche, patrie de Don Quichotte, l'homme de La Mancha. Mais elle est connue sous le nom de «Ville des trois cultures» en raison de ses influences chrétiennes, musulmanes et juives. Il y a eu une époque où les juifs, les chrétiens et les musulmans vivaient en harmonie à Tolède. Nous avons d'ailleurs vu la cathédrale Sainte-Marie de Tolède, la synagogue El Tránsito et la mosquée de las Tornerías.

Nous avons eu une réunion informelle avec M. Pablo Messido, président des «Cortes de Castilla-La-Mancha», et ses collègues, et avons également goûté le fantastique vin local. Puis je suis retourné à Madrid, et de là à l'aéroport de Londres Gatwick, où j'ai découvert que l'Angleterre connaissait les mêmes fortes pluies que l'Espagne et qu'il n'y avait pas de train pour rentrer chez moi ce soir-là.

Robert Moreland
DE, Royaume-Uni (1979-1984)
horseferry@yahoo.com

Toutes les photos de la visite de l'AAD en Espagne se trouvent sur le compte Flickr:
<https://bit.ly/FMAVisitSpain23>



ACTIVITÉS

8-9
AVRIL 2024

Visite de l'AAD en Belgique

À l'occasion de la présidence belge du Conseil de l'UE, l'AAD organise du 8 au 9 avril 2024 une visite en Belgique (en combinaison avec les événements annuels de l'AAD). De plus amples informations sur la visite et l'ouverture des inscriptions ont été communiquées par courrier, sur les canaux de médias sociaux de l'AAD et sur le site web de l'AAD.

9
AVRIL 2024

Service commémoratif annuel, réception cocktail et dîner-débat

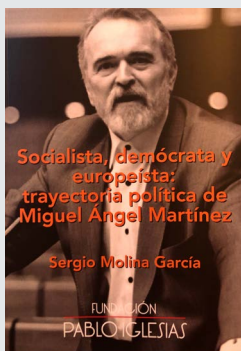
De 17h45 à 18h15, les députés actuels et anciens commémoreront leurs collègues décédés en 2023-2024 au Parlement européen (Bruxelles). Un dîner-débat aura lieu de 19h30 à 21h30, précédé d'un cocktail de 18h30 à 19h30.

10
AVRIL 2024

Assemblée générale annuelle et déjeuner annuel

L'Assemblée générale annuelle se tiendra au Parlement européen, à Bruxelles, de 10h00 à 13h00. L'Assemblée sera suivie du déjeuner annuel. De plus amples informations seront communiquées ultérieurement.

PUBLICATIONS DES MEMBRES DE L'AAD



SOCIALISTA, DEMÓCRATA Y EUROPEÍSTA: LA TRAYECTORIA POLÍTICA DE MIGUEL ÁNGEL MARTÍNEZ

Tout au long du XXe siècle, les fondements du monde ont changé à plusieurs reprises. La carrière politique de Miguel Ángel Martínez (1940) est une fenêtre lumineuse sur l'histoire la plus récente de l'Occident, comme la formation d'organisations socialistes en Europe en pleine guerre froide, la lutte pour la démocratie en Espagne, l'expansion du socialisme en Amérique latine et en Afrique, et les différents élargissements de l'Union européenne. Il s'agit d'une figure unique et essentielle pour comprendre le socialisme comme base idéologique dans les années soixante et soixante-dix, la démocratisation espagnole des années soixante-dix et quatre-vingt et l'europanisme qui s'est répandu dans le cadre communautaire depuis les années quatre-vingt-dix jusqu'à la première décennie du XXIe siècle. Cette biographie, élaborée à partir de sources documentaires primaires et inédites, propose une étude chronologique de ses expériences politiques, en les reliant au contexte historique de chaque moment.



SAFARI: VIAGGIO NELLA VITA DI ITALIANI IN AFRICA PAR CRISTIANA MUSCARDINI

Safari : les livres et les films sont notre vie aux yeux des autres. Et souvent, nous ne nous en rendons pas compte. Safari signifie voyage en swahili, ces pages sont un voyage dans la vie d'hommes et de femmes italiens pour qui l'Afrique est devenue une terre d'accueil. La vie de chacun d'entre nous est un voyage et lorsque nous nous rencontrons et marchons un peu ensemble, un peu de l'autre reste en chacun de nous. Safari : le voyage, la vie.

NOUVELLES DES MEMBRES

Julie Ward a été nommée membre honoraire de l'Institut de recherche Wolfson pour la santé et le bien-être de l'Université de Durham.

Sir Graham Watson a récemment été nommé professeur à l'école mondiale de Toronto.

L'AAD AU TRAVAIL

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Klaus
HÄNSCH



Monica BALDI



Jean-Pierre
AUDY



Teresa RIERA
MADURELL



Michael
HINDLEY



Miguel Angel
MARTÍNEZ
MARTÍNEZ



Edward
McMILLAN-
SCOTT



Manuel PORTO



Godelieve
QUISTHOUDT-
ROWOHL



Paul RÜBIG

BUREAU DE L'AAD

Président: **Klaus HÄNSCH**

Vice-présidente: **Monica BALDI**

Trésorier: **Jean-Pierre AUDY**

Secrétaire: **Teresa RIERA MADURELL**

LISTE DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de rédaction du Bulletin de l'AAD: Mme Baldi (présidente), M Audy, M McMillan-Scott, Mme Riera Madurell et M Rübig.

PE au Campus: M Hindley (président), M Porto et Mme Quisthoudt-Rowohl.

Rélations avec la commission des budgets, DG Finance: M Audy.

Dîner Débat: Mme Baldi.

Délégués au Bureau de l'Association européenne des anciens membres (FP-AP): M Martínez Martínez et Mme Riera Madurell. Si nécessaire, les membres seront remplacés par M Audy.

Communication de l'AAD: Mme Baldi (présidente) et M Hindley.

Délégués à l'Assemblée générale annuelle, séminaires et colloques de l'FP-AP: M Audy, M Martínez

Martínez et Mme Riera Madurell. Outre les délégués AAD ou leurs suppléants et en accord avec le FP-AP, d'autres membres du Conseil d'administration de l'AAD peuvent participer aux séminaires ou colloques annuels à leurs frais.

Rélations avec les associations d'anciens membres hors Europe:

M Martínez Martínez (président), M Audy, Mme Quisthoudt-Rowohl et Mme Isabella De Martini (membre de l'AAD à titre consultatif).

Séminaire annuel et relations avec les groupes de réflexion, les instituts politiques et les fondations: Mme Riera Madurell (présidente), Mme Baldi, Mme Quisthoudt-Rowohl et M Rübig.

Archives: Mme Baldi.

Groupe de travail sur le soutien à la démocratie et l'observation des élections: M McMillan-Scott (président), M Hindley, M Martínez Martínez et Mme Quisthoudt-Rowohl.

Rélations avec la Maison de l'histoire européenne: M Martínez Martínez.

Rélations avec l'Institut universitaire européen (IUE): Mme Baldi.

IN MEMORIAM



Mathilde M. van den BRINK

✝ 22 août 2023
S&D, Pays-Bas (1989-1994)

Elle a été membre hollandaise du Parlement européen. Au niveau national, Mme van den Brink a représenté *Partij van de Arbeid*.



Max SIMEONI

✝ 9 septembre 2023
ARC, France (1989-1994)

Il a été membre français du Parlement européen. Au niveau national, M. Simeoni a représenté *Verts "Europe des peuples - Per un avvene corsu - Avenir corse"*.



Jean-Paul GAUZÈS

✝ 13 septembre 2023
PPE, France (1989-1994)

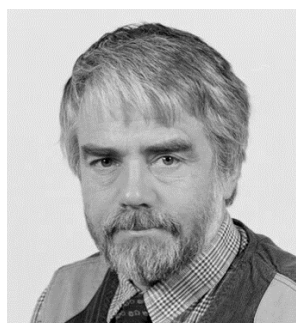
Il a été membre français du Parlement européen. Au niveau national, M. Gauzès a représenté *Union pour un Mouvement Populaire*.



Gianni VATTIMO

✝ 19 septembre 2023
PSE/ADLE, Italie (1999-2004, 2009-2014)

Il a été membre italien du Parlement européen. Au niveau national, M. Vattimo a représenté *Italia dei Valori - Lista Di Pietro*.



Per GAHRTON

✝ 19 septembre 2023
Verts/ALE, Suède (1995-2004)

Il a été membre suédois du Parlement européen. Au niveau national, M. Gahrton a représenté *The Green Party*.

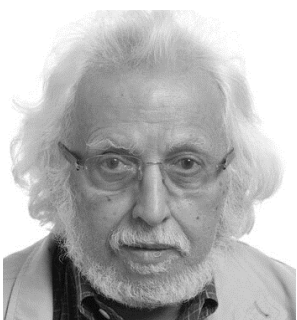
IN MEMORIAM



Giorgio NAPOLITANO

✝ 22 septembre 2023
GUE/NGL-PSE, Italie (1989-1992, 1999-2004)

Il a été membre italien du Parlement européen. Au niveau national, M. Napolitano a représenté *Democratici di Sinistra*.



Giorgos GRAMMATIKAKIS

✝ 25 octobre 20223
S&D, Grèce (2014-2019)

Il a été membre grec du Parlement européen. Au niveau national, M. Grammatikakis a représenté *The River*.



Philippe-Armand MARTIN

✝ 5 novembre 2023
EDN/UPE, France (1994-1999)

Il a été membre français du Parlement européen. Au niveau national, M. Martin a représenté *Rassemblement pour la République*.



Marcel SCHLECHTER

✝ 10 novembre 2023
SOC/PSE, Luxembourg (1990-1999)

Il a été membre luxembourgeois du Parlement européen. Au niveau national, M. Schlechter a représenté *Parti ouvrier socialiste luxembourgeois*.



Michèle RIVASI

✝ 29 novembre 2023
Verts/ALE, France (2009-2023)

Elle a été membre française du Parlement européen. Au niveau national, Mme Rivasi a représenté *Europe Écologie*.

LES AVANTAGES DE L'UNION EUROPÉENNE



© Adobe Stock

LA VALEUR AJOUTÉE DE L'INSTITUT EUROPÉEN D'INNOVATION ET DE TECHNOLOGIE POUR L'UE

Imaginez la batterie la plus écologique du monde, non seulement produite de manière éthique, mais aussi fabriquée à partir de 100 % de produits recyclables; ou une machine qui capte directement les émissions de dioxyde de carbone dans l'air; ou encore un système de soins virtuel qui vous aide à vous débarrasser de vos douleurs chroniques. Ce sont là les projets innovants de «licornes» européennes (soit des entreprises privées d'une valeur supérieure à 1 milliard de dollars). Tous ont commencé par une idée audacieuse qui, grâce à l'aide de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), est devenue une réussite mondiale.

L'EIT est le plus grand réseau européen en matière d'innovation, et il rassemble les acteurs les plus expérimentés. Il compte des milliers de partenaires, dont des instituts de recherche, des universités et des entreprises privées, qui recherchent de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux les plus pressants à l'échelle mondiale. Grâce à nos 50 pôles d'innovation, qui réunissent des partenaires de toute l'Europe, nous encourageons l'innovation dans huit domaines stratégiques, dont la santé, l'énergie, l'alimentation et l'industrie manufacturière, la transformation numérique, la mobilité urbaine, le changement climatique, les matières premières et le patrimoine culturel. À ce jour, l'EIT a permis à plus de 7 500 entreprises, nouvelles ou en expansion, de lever 7,3 milliards d'euros et de créer plus de 17 400 emplois. Nous avons mis sur le marché plus de 2 110 nouveaux produits, et nous avons permis à près de 6 000 diplômés de master

ou de doctorat d'acquérir des compétences entrepreneuriales; des milliers d'autres ont également participé à nos programmes de formation.

Alors, à quoi notre succès est-il dû? Nous tirons parti de la diversité de notre réseau paneuropéen grâce à trois axes de soutien: formation à l'entrepreneuriat, produits de recherche axés sur l'innovation et services d'accélération des activités. Notre portefeuille éducatif comprend des programmes de formation, des programmes diplômants et des cours qui visent à transformer les étudiants attirés par l'innovation et les technologies en entrepreneurs chevronnés et prospères.

Nos programmes d'innovation mettent en relation des chercheurs et des experts techniques de toute l'Europe afin de contribuer à la création de nouveaux produits et services. Et nos services de création d'entreprises et d'accélération d'activités sont conçus pour faire émerger de grandes idées et les commercialiser, et ainsi aider les entreprises à accéder au niveau supérieur.

Que vous n'ayez encore qu'une idée de départ ou que vous souhaitiez faire grandir votre entreprise, l'EIT peut vous aider. Mieux encore, nous complétons également les nombreux efforts déployés au niveau national, en intégrant les écosystèmes locaux et régionaux dans notre réseau global afin que les meilleures idées puissent se développer, prendre de l'ampleur et ainsi améliorer la vie des Européens. En outre, le fonctionnement de l'EIT est unique en son genre. Nous avons été les premiers, parmi toutes les initiatives de l'Union dans le domaine de la recherche et de l'innovation, à créer neuf communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI), des partenariats public-privé que nous finançons et supervisons directement pour une période de quinze ans. Ces quinze années nous permettent d'obtenir des effets durables, dans une perspective d'avenir. L'EIT soutient et oriente depuis le départ la stratégie qui sous-tend chaque communauté de l'innovation, mais ces communautés sont également conçues pour générer leurs propres recettes et devenir financièrement viables à long terme, afin de produire des effets durables.

“Nous tirons parti de la diversité de notre réseau paneuropéen grâce à trois axes de soutien: formation à l'entrepreneuriat, produits de recherche axés sur l'innovation et services d'accélération des activités.”

Le modèle de l'EIT, qui repose sur ces trois axes de soutien, est un modèle d'innovation qui a fait ses preuves et qui peut aider un innovateur à n'importe quel stade de son parcours.

À titre d'exemple, le portefeuille d'EIT InnoEnergy, notre moteur d'innovation dans le domaine des énergies durables, compte plus de 180 entreprises, dont des acteurs de premier plan de l'énergie,

des transports et de l'hydrogène au niveau mondial. Grâce à son succès en matière de soutien et d'investissement dans de jeunes entreprises prometteuses, EIT InnoEnergy a lui-même récemment obtenu un financement de 140 millions d'EUR auprès de partenaires privés, revenus qu'il réinvestira dans son mandat public. EIT InnoEnergy joue également un rôle moteur dans des initiatives européennes stratégiques, telles que l'Académie européenne de l'alliance européenne pour les batteries et le Centre européen d'accélération de l'hydrogène vert. L'EIT met directement en place les infrastructures et les réseaux nécessaires pour encourager le développement d'idées innovantes, et permet ainsi à des partenaires de tout le continent de se réunir et de collaborer en tirant parti de la diversité et de la force de l'Union européenne.

Notre projet le plus récent, l'initiative «Deep Tech Skills», met à profit l'expertise de notre réseau pour combler le déficit de compétences en Europe. L'Union aura besoin de plus de talents et de main-d'œuvre dans les domaines «deep tech» pour conserver une position de premier plan sur les marchés émergents et à forte croissance. L'initiative «Deep Tech Talent», qui constitue un effort paneuropéen, rassemble toutes les parties prenantes: les entreprises spécialisées dans les «deep tech», les prestataires d'enseignement, les étudiants et les apprenants, et les travailleurs qui cherchent à acquérir de nouvelles compétences. Ensemble, nous mettons au point des programmes éducatifs de pointe avec l'aide des représentants du secteur, afin de répondre directement à la demande de nouvelles compétences.

Nous nous sommes fixé un objectif audacieux: celui de doter 1 million de travailleurs de nouvelles compétences d'ici à 2025. La révolution des compétences a déjà commencé. À ce jour, nous avons plus de 80 partenaires, qui proposent plus de 50 parcours de formation, destinés à près de 640 000 apprenants.

Pour en apprendre davantage sur le plus grand écosystème d'innovation européen, rendez-vous sur notre site web et rejoignez-nous pour construire un avenir durable en Europe!

Martin Kern

*Directeur de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)
EIT-Director@eit.europa.eu*

EIT COMMUNITY



A body of the European Union



EIT Communauté © Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)

LE COÛT DE LA NON-EUROPE: QUE PEUT ACCOMPLIR UNE ACTION COMMUNE AMBITIEUSE?

L'intégration européenne est un facteur essentiel de croissance, de paix et de prospérité sociale. Elle s'est montrée efficace pour promouvoir la paix, la gouvernance démocratique, la protection de l'environnement, l'innovation et la résilience face aux crises, ainsi que pour favoriser la croissance du PIB de l'Union européenne. Cependant, des difficultés persistent et des crises potentielles peuvent être anticipées. L'évolution vers un paradigme de «permacrise» nécessite l'adoption d'une nouvelle approche lors de l'élaboration des politiques.

La capacité de l'Union à prendre des mesures conjointes, plus efficaces que les mesures individuelles de 27 pays, est mise à l'épreuve presque quotidiennement. Dans le droit fil des principes de subsidiarité et de proportionnalité, la question essentielle est de savoir si et dans quelle mesure le regroupement et la coordination des budgets, du contrôle et des compétences au niveau de l'Union génèrent une valeur ajoutée et de plus grands avantages par rapport

à l'action qu'envisagent les États membres au niveau national. Dans certains cas, le regroupement des compétences à l'échelon de l'Union plutôt qu'au niveau national pourrait constituer l'option la plus intéressante et la plus efficace pour intégrer les retombées économiques des facteurs externes, en permettant la réalisation de projets ou la fourniture de biens publics qui n'auraient pas été disponibles autrement. Naturellement, les gains résultant de cette intégration plus poussée ne remplaceraient ou ne réduiraient pas ceux qui découlent des mesures prises aux niveaux national, régional et local, mais viendraient plutôt les compléter et les renforcer.

de laquelle peuvent découler d'importants bénéfices, non seulement pour le présent, mais également pour différents scénarios d'avenir possibles.

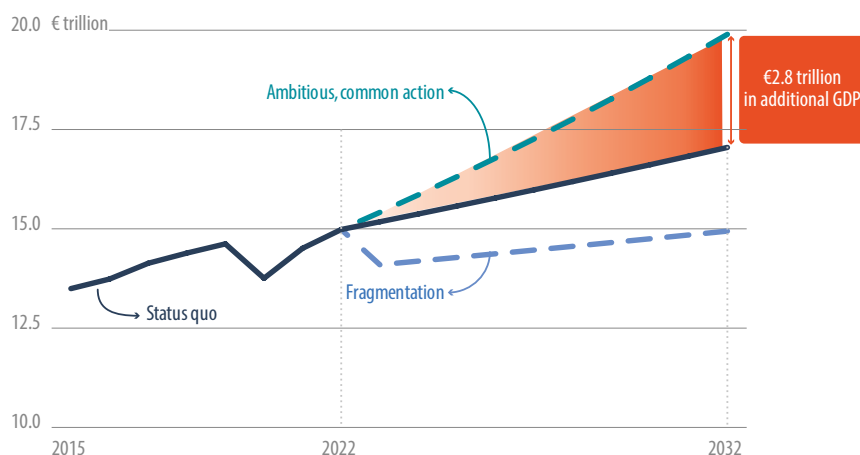
Les gains qui résulteraient de l'engagement dans la voie d'une action stratégique collective par rapport à ceux du «statu quo» peuvent être interprétés comme le «coût de la non-Europe». Cette notion a été évoquée pour la première fois en 1983 par Michel Albert et James Ball dans leur rapport intitulé «Towards European economic recovery in the 1980s» (Vers la relance de l'économie européenne dans les années 80).

“Les gains qui résulteraient de l'engagement dans la voie d'une action stratégique collective par rapport à ceux du «statu quo» peuvent être interprétés comme le «coût de la non-Europe».”

À l'horizon des dix prochaines années, différentes voies s'offrent à l'Europe. Le Parlement européen privilégie la voie d'une action européenne collective ambitieuse,

Par la suite, en 1988, le rapport historique dit «Cecchini» s'est appuyé sur cette notion pour contribuer à établir les justifications économiques du programme visant à achever le marché unique pour la fin 1992. Aujourd'hui, la notion du coût de la non-Europe va bien au-delà des politiques relevant du marché unique et pourrait s'appliquer à tous les domaines d'action de l'Union, de l'énergie à la justice, de la transition verte et numérique à la santé publique, de l'emploi à la défense.

La publication phare du Service de recherche du Parlement européen (EPRS), «Accroître la valeur ajoutée européenne en des temps de défis mondiaux: évaluer le coût de la non-Europe (2022-2032)»,

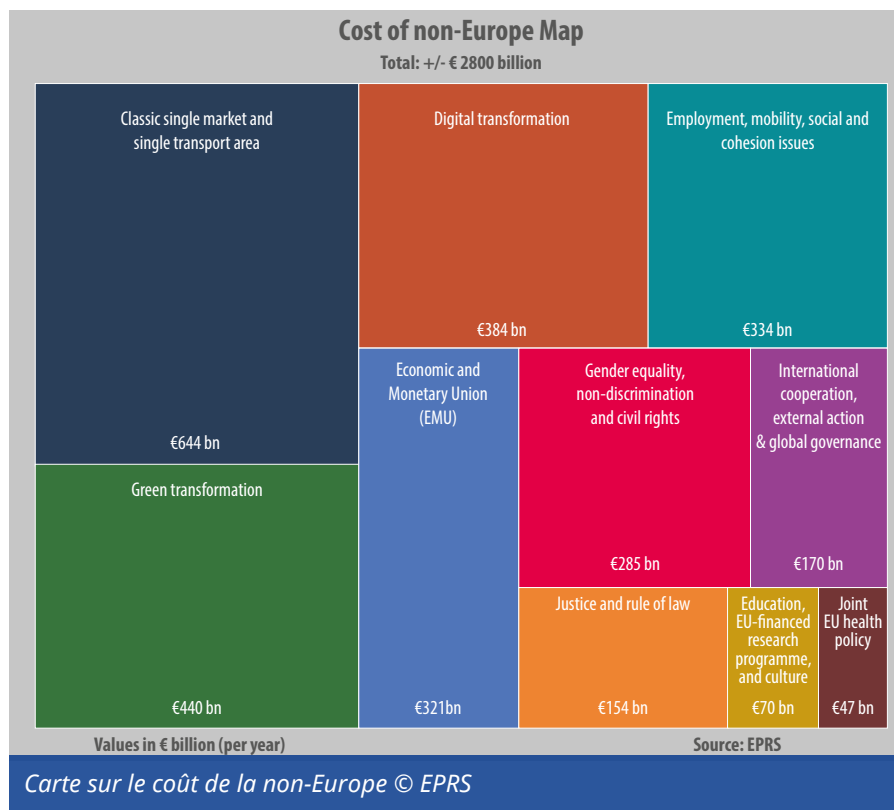


Une action ambitieuse au niveau de l'UE peut entraîner une augmentation du PIB de 2 800 milliards d'euros au cours des dix prochaines années. © EPRS

rédigée par l'unité Valeur ajoutée européenne, étudie les bénéfices qui pourraient être obtenus dans 50 domaines d'action, en prenant en considération l'état de la législation européenne et son potentiel inexploité. Selon ses auteurs, une intégration européenne plus poussée pourrait générer au moins 2 800 milliards d'euros, c'est-à-dire environ 16 % du PIB de l'Union, si les politiques prônées par le Parlement dans une série de domaines précis étaient adoptées par l'Union puis pleinement mises en œuvre dans les 10 prochaines années.

L'analyse du coût de la non-Europe est plus complexe qu'une analyse d'impact classique, qui porte généralement sur les effets d'une action stratégique spécifique sans nécessairement examiner les avantages d'une évolution vers des organisations institutionnelles plus efficaces. En ce sens, l'étude vise à mettre en avant l'intégralité des effets de l'action de l'Union (économiques, sociaux, environnementaux ainsi que sur les droits fondamentaux) et a pour ambition de faire la lumière sur les canaux de transmission entre les propositions politiques et les résultats potentiels. Les actions de l'Union qui définissent la voie d'une action stratégique collective sont à portée de main et s'inscrivent dans les limites des traités existants.

Pour ne citer que l'un des exemples les plus marquants, l'action à l'échelon de l'Union sur le marché unique et l'espace européen unique des transports, souhaitée par le Parlement, pourrait générer des bénéfices économiques d'au moins 644 milliards d'euros par an d'ici à 2032. En effet, malgré un niveau d'intégration déjà élevé, une meilleure mise en œuvre et une



meilleure application des règles du marché unique restent nécessaires. Une complexité excessive, des exigences nationales inutiles, des normes d'étiquetage différentes et d'autres charges administratives entravent toujours le commerce et les investissements à l'intérieur de l'Union.

À cet égard, l'une des principales propositions d'action est de réduire les lourdes charges administratives afin de permettre aux entreprises et aux citoyens de l'Union de se développer et d'exploiter leur potentiel. Les mesures que souhaite le Parlement pourraient présenter des avantages considérables pour les citoyens européens: leur donner la possibilité d'entreprendre, de voyager et de travailler dans l'Union et permettre la libre circulation des biens, des services et de l'argent comme au sein d'un même pays, de façon juste et durable, tout en assurant la protection des consommateurs.

Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres des gains potentiels que l'on pourrait tirer d'une action commune ambitieuse à l'échelon de l'Union. Pour en savoir plus, consultez l'étude complète disponible en ligne ([https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document/EPRS_STU\(2023\)734690](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document/EPRS_STU(2023)734690)). Une mise à jour est en cours de préparation et sera publiée avant les élections européennes de 2024.

Lauro Panella,
Meenakshi Fernandes,
Aleksandra Heflich,
Lenka Jančová,
Christa Kammerhofer-Schlegel,
Klaus Müller,
Cecilia Navarra and
Jerome Saulnier
Unité valeur ajoutée européenne

Zsolt Pataki
Unité de prospective stratégique et de capacités au sein de l'EPRS

Contact:
EPRS-EuropeanAddedValue@

BREGRETS



Richard Corbett avec Guy Verhofstadt lors de la marche nationale de ralliement.

Le 23 septembre, quelque 50 000 personnes, parmi lesquelles des députés et anciens députés au Parlement européen, ont défilé dans les rues de Londres jusqu'à Parliament Square, pour réclamer que le Royaume-Uni demande à réintégrer l'Union européenne.

Les manifestants se sont faits les porte-paroles de millions de personnes: les sondages d'opinion au Royaume-Uni montrent qu'une majorité de plus en plus importante de Britanniques regrettent le Brexit et seraient favorables à une nouvelle adhésion à l'Union européenne.

Cette idée ne cesse de gagner du terrain, lentement mais sûrement, alors que les sondages d'opinion fluctuent généralement au fil des mois, en fonction de l'actualité.

Le Brexit s'est évidemment révélé complètement différent du paradis que Boris Johnson et la campagne du «Leave» avaient promis.

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne a en effet affaibli le pays sur le plan économique, notamment en créant une frontière douanière et réglementaire avec ses voisins, qui sont également ses principaux partenaires commerciaux. Ainsi, le Bureau pour la responsabilité budgétaire, organisme public britannique, a estimé que le PIB du Royaume-Uni était inférieur d'environ 4% à ce qu'il aurait été sans le Brexit. Cela se traduit par un manque à gagner fiscal de 40 milliards de livres sterling par an, qui aggrave davantage la situation budgétaire, déjà difficile. En effet, l'inflation augmente, les investissements étrangers ralentissent et la productivité stagne.

Au-delà de ses conséquences économiques, le Brexit a affaibli le statut du Royaume-Uni sur l'échiquier mondial, réduit les droits de ses citoyens (qui ne peuvent désormais pas rester

plus de 90 jours dans l'Union européenne sans dérogation spéciale), créé des désagréments par milliers pour les voyageurs, fragilisé l'unité face à l'agression russe, entravé la coopération face à la crise migratoire, fait peser des coûts supplémentaires sur les entreprises, sapé les protections environnementales, attisé les tensions en Irlande du Nord et fermé des portes en matière de culture et d'éducation (y compris le départ du Royaume-Uni du programme d'échanges universitaires Erasmus). Il a surtout fragilisé le projet de coopération transnationale le plus abouti au monde: l'Union européenne.

“Brexit a surtout fragilisé le projet de coopération transnationale le plus abouti au monde: l'Union européenne.”

De nombreuses personnes qui ont voté pour le Brexit se rendent désormais compte qu'on leur a menti. Cette prise de conscience, combinée à l'évolution démographique (les jeunes tout juste majeurs sont très majoritairement pro-européens), est à l'origine de la tendance stable évoquée plus haut: aujourd'hui, plus de 60% de la population serait en faveur d'un retour dans l'Union européenne si un nouveau référendum était organisé.

Cette tendance s'est d'ailleurs profilée sans qu'aucune personnalité politique de premier plan ne fasse campagne pour réadhérer à l'Union. Cela en dit long. La classe politique s'est montrée prudente, craignant de rouvrir les profondes divisions et de déchaîner un nouveau chaos politique que le pays a connus dans les années qui ont suivi le référendum. Elle se souvient également que lors des dernières élections générales, en décembre 2019, 53% des électeurs avaient voté pour des partis qui réclamaient un nouveau référendum contre le Brexit, mais que les conservateurs avaient malgré tout remporté la majorité des sièges parlementaires, avec seulement 43% des voix: la nature non proportionnelle du système électoral britannique a pénalisé le vote pro-européen, scindé entre plusieurs partis (travailleurs, libéraux-démocrates, verts, nationalistes écossais et nationalistes gallois), tandis que la majeure partie des partisans du Brexit se sont rangés derrière les conservateurs.

Certaines personnalités politiques craignent que cela ne se reproduise. Mais si la tendance actuelle de l'opinion publique se poursuit, ils pourraient se rendre compte qu'en essayant d'amadouer des électeurs, de plus en plus rares,

“De nombreuses personnes qui ont voté pour le Brexit se rendent désormais compte qu'on leur a menti. Cette prise de conscience, combinée à l'évolution démographique (les jeunes tout juste majeurs sont très majoritairement pro-européens), est à l'origine de la tendance stable évoquée plus haut: aujourd'hui, plus de 60% de la population serait en faveur d'un retour dans l'Union européenne si un nouveau référendum était organisé.”

qui pensent encore que le Brexit était une bonne idée, ils risquent de s'aliéner un nombre de plus en plus important de détracteurs du Brexit.

Toutefois, personne ne sous-entend que le Royaume-Uni pourrait rejoindre l'Union dès demain. Un traité d'adhésion devrait pour ce faire être négocié et ratifié par toutes les parties. L'Union européenne voudrait alors être assurée que le Royaume-Uni a vraiment changé d'avis et que le feuillet du Brexit ne risque pas de se répéter dix ans plus tard.

Le nombre d'adhérents au Mouvement européen au Royaume-Uni connaît une forte augmentation. Il s'agit, de manière remarquable, de la plus grande section nationale d'Europe.

Son slogan est «pas à pas vers la réadhésion». Si le parti travailliste arrive au gouvernement l'année prochaine, ce qui semble probable au vu des tendances actuelles, la Grande-Bretagne cherchera déjà à reconstruire ses relations avec l'Union et à regagner la confiance perdue lorsque les conservateurs ont tenté de contourner les accords qu'ils avaient négociés avec l'Union. Ce serait déjà un grand pas en avant et cela pourrait ouvrir la voie à plus d'ambition, surtout si la population continue de l'exiger.

Richard Corbett
PSE, S&D, Royaume-Uni
(1996-2009, 2009-2019)
rc@richardcorbett.org.uk



© Adobe Stock



European Parliament
**FORMER MEMBERS
ASSOCIATION**

Association des Anciens Députés au Parlement Européen

Tél.: + 32(0)2 284 07 03
formermembers@europarl.europa.eu

Parlement européen - Bât. József Antall 02Q073
Rue Wiertz, B-1047 Bruxelles.

www.formermembers.eu

Suivez-nous

 @EuroparlFMA

 @Europarl_FMA